



Centre canadien sur
les dépendances et
l'usage de substances

Données. Engagement. Résultats.



www.ccdus.ca • www.ccsa.ca

Comblers les lacunes

Rapport sommaire de recherche sur le cannabis

Septembre 2023

Comblent les lacunes

Rapport sommaire de recherche sur le cannabis

Ce document est publié par le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS).

Citation proposée : Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. *Comblent les lacunes : rapport sommaire de recherche sur le cannabis*, Ottawa (Ont.), chez l'auteur, 2023.

© Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2023.

CCDUS, 75 rue Albert, bureau 500
Ottawa (Ontario) K1P 5E7
613 235-4048
info@ccsa.ca

Ce document a été produit grâce à une contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.

Ce document peut aussi être téléchargé en format PDF au www.ccdus.ca

This document is also available in English under the title:

Closing the Gaps: Cannabis Research Summary Report

ISBN 978-1-77871-103-9

Table des matières

Synthèse générale	1
Introduction.....	3
Les conséquences de la légalisation.....	4
Usage médical vs usage non médical.....	6
Cannabis et santé mentale	8
Cannabis et santé physique	10
Décisions d'achat.....	12
Modes de consommation	14
Polyconsommation.....	16
Stigmatisation et usage responsable de cannabis.....	17
Voix des Premières Nations, des Métis et des Noirs.....	19
Prochaines étapes et questions de recherche supplémentaires	21
Bibliographie	23
Annexe.....	24



Remerciements

Le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS) remercie tous les chercheurs principaux et chercheuses principales et les équipes de recherche ayant participé à l'initiative *Comblir les lacunes* qui ont réalisé ce travail et permis la diffusion de ces résultats importants. Nous tenons également à remercier Karen Pacheco, analyste de recherche et coordonnatrice, d'avoir supervisé l'élaboration de ce recueil. Le CCDUS remercie aussi les membres de la haute direction et les partenaires externes pour leur contribution essentielle à l'élaboration de ce rapport. Enfin, nous remercions Ascribe Marketing d'avoir coproduit ce rapport et travaillé en étroite collaboration avec le CCDUS pour synthétiser cette information.

Reconnaissance territoriale

Nous tenons respectueusement à souligner que les bureaux du CCDUS se trouvent sur le territoire traditionnel non cédé et non abandonné du peuple anichinabé algonquin, qui habite ce territoire et en prend soin depuis des temps immémoriaux. En tant qu'organisme national, le CCDUS reconnaît que son travail s'effectue sur les territoires traditionnels de nombreuses nations distinctes, dont les Métis (établissements) et les Inuits (Inuit Nunangat, patrie). C'est un grand honneur de pouvoir être présents sur ces territoires.

Nous respectons et nous honorons les Premières Nations, les Métis et les Inuits en tant que peuples distincts et gardiens souverains du savoir traditionnel. C'est un grand honneur de pouvoir être présents sur ces territoires.

Dans un esprit de réconciliation avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits du Canada, le CCDUS s'engage à contribuer à des changements positifs dans ses relations avec les peuples autochtones et à honorer les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts à déclarer.



Synthèse générale

En 2018, le Canada est devenu le deuxième pays au monde, et le premier pays du G20, à légaliser le cannabis à usage récréatif. Dans le cadre de cette légalisation, un examen législatif devait évaluer les conséquences de la légalisation sur les personnes et la société. Le programme de recherche *Comblent les lacunes* a été lancé pour étudier certaines des questions fondamentales que le gouvernement du Canada se posait au sujet de la légalisation du cannabis et de ses effets sur les personnes dans tout le pays.

Avec le soutien financier de Santé Canada et de la Commission de la santé mentale du Canada, le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances a financé 19 projets de recherche visant à examiner les effets du cannabis sur la santé physique et mentale dans un contexte de légalisation, la façon dont les gens consomment le cannabis et les effets qu'il a sur eux, les endroits où les gens choisissent d'acheter leurs produits de cannabis, les facteurs qui influencent ces décisions, et plus encore. Le présent rapport fournit aux responsables des politiques fédérales, provinciales et territoriales un résumé de certaines des principales conclusions des études faites dans le cadre de *Comblent les lacunes*, en particulier en matière de conséquences de la légalisation, d'usage médical par rapport à l'usage non médical, de santé mentale et physique, de décisions d'achat, de modes de consommation, de polyconsommation et de stigmatisation. Le rapport définit également des aspects à creuser davantage.

Principales conclusions

- Il n'a pas été démontré que la légalisation du cannabis avait un effet significatif sur l'usage de cannabis ou d'autres substances psychoactives chez les personnes ayant un trouble lié à l'usage de substances, mais il est trop tôt pour en évaluer les effets à long terme.
- On commence seulement à recueillir des données probantes sur les bienfaits et les méfaits potentiels de l'usage de cannabis. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour établir les critères appropriés pour un usage à moindre risque.
- Les données préliminaires montrent des risques sur le plan physique potentiellement plus élevés pour les femmes qui consomment du cannabis. Il existe également un risque d'interactions néfastes entre le cannabis et d'autres drogues et médicaments. Des données supplémentaires sont nécessaires pour répondre à ces deux risques.
- De nombreuses personnes qui consomment du cannabis se tournent maintenant vers les marchés légaux. La réduction de l'écart de prix entre les marchés légaux et illégaux, la priorité donnée à l'expérience client et l'adaptation de l'offre de produits peuvent contribuer à accélérer cette évolution.
- Malgré le risque d'effets néfastes du cannabis fumé sur les voies respiratoires, ce mode de consommation reste répandu, principalement pour des raisons de commodité et d'économie. De nouvelles stratégies pourraient s'avérer nécessaires pour inciter les gens à adopter des modes de consommation moins nocifs.
- Il est de plus en plus évident que la consommation concomitante d'alcool et de cannabis augmente les risques associés. Des politiques sont nécessaires pour décourager le regroupement des marchés d'alcool et de cannabis.
- La stigmatisation liée à l'usage de cannabis reste un problème qui peut lui-même contribuer à certains méfaits. Il faut redoubler d'efforts pour réduire la stigmatisation, en particulier chez les populations marginalisées.



Prochaines étapes

Bien que les recherches financées dans le cadre de cette initiative fournissent de nouvelles données précieuses, il est important de reconnaître que nous n'en sommes qu'aux premiers jours de la légalisation. L'expansion du marché, les attitudes et d'autres facteurs évolueront probablement au fil du temps, contribuant à des effets à long terme sur la santé individuelle ou publique qui ne peuvent être pleinement évalués à l'heure actuelle. C'est pourquoi les recherches de ce type doivent se poursuivre, à la fois pour suivre les tendances et les conséquences à long terme et pour répondre à d'autres questions qui n'ont pas pu être pleinement explorées dans le cadre de ce programme de recherche.



Introduction

En 2018, le Canada a légalisé la production, la vente et la consommation de cannabis à des fins non médicales. Dans le cadre de cette légalisation, un examen législatif de la *Loi sur le cannabis* a été mandaté par Santé Canada pour évaluer les conséquences de la légalisation sur les personnes et la société. Le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS) a lancé le projet *Comblent les lacunes* afin d'étudier certaines des questions fondamentales soulevées par le gouvernement du Canada au sujet de la légalisation du cannabis et de ses conséquences. Ce programme de recherche du CCDUS examine des populations particulières, des résultats cliniques et des marchés légaux à travers le pays.

La Loi sur le cannabis, 2018

La *Loi sur le cannabis* fournit un cadre juridique et réglementaire destiné à contrôler la production, la distribution, la vente et la possession de cannabis au Canada. Son objectif est de promouvoir la santé publique par la restriction de l'accès des jeunes, l'établissement de normes de qualité et d'innocuité et la sensibilisation du public aux risques pour la santé associés à l'usage de cannabis.

Initiative de recherche *Comblent les lacunes*

Fin 2020, le CCDUS a lancé une demande de propositions pour approfondir les connaissances sur des sujets peu étudiés afin de soutenir l'évaluation de la portée et de l'efficacité des politiques, règlements et programmes relatifs au cannabis. Avec le soutien financier de Santé Canada et une contribution de la Commission de la santé mentale du Canada, le CCDUS a investi 1,8 million de dollars dans 19 projets de recherche qui ont été sélectionnés à l'issue d'un processus d'évaluation indépendant et rigoureux par un comité d'examen mis en place par le CCDUS. Dans le cadre de l'initiative *Comblent les lacunes*, les projets visent, comme le nom l'indique, à combler les lacunes de la recherche sur les conséquences de la légalisation du cannabis sur la santé mentale, sur les marchés illégaux et légaux et sur les préférences des consommateurs, ainsi que sur l'efficacité des politiques, des règlements et des programmes relatifs au cannabis. Ils comprennent également des recherches sur des populations particulières telles que les Premières Nations et les Métis, les anciens combattants, et les personnes enceintes ou qui allaitent au sein ou à la poitrine. Toutes les études ont débuté en novembre 2020 et se sont achevées en mars 2022.

Le présent rapport fournit aux responsables des politiques fédérales, provinciales et territoriales un résumé de certaines des principales conclusions des études faites dans le cadre de *Comblent les lacunes*, en particulier en matière de conséquences de la légalisation, d'usage médical par rapport à l'usage non médical, de santé mentale et physique, de décisions d'achat, de modes de consommation, de polyconsommation et de stigmatisation. Il n'aborde pas les recherches menées en dehors de cette initiative. Le rapport résume également les lacunes dans les connaissances actuelles et les sujets à creuser dans les recherches futures (voir *Prochaines étapes et questions de recherche supplémentaires*). Bien que la collecte de données de la majorité de ces projets soit terminée, de nombreux chercheurs continuent d'approfondir leurs conclusions initiales, de développer des produits de diffusion de connaissances et de publier leurs travaux. Pour en savoir plus sur chaque étude et sur les publications qui en découlent, veuillez consulter l'annexe. Ce rapport est principalement destiné aux responsables des politiques, aux représentants des gouvernements et aux chercheurs travaillant dans le secteur du cannabis.

Une grande partie de la recherche s'est faite pendant la pandémie de COVID-19 et les restrictions de santé publique qui en découlaient, ce qui a eu une incidence sur la manière dont certaines études



ont été menées. Cela peut avoir eu une influence sur certains résultats (p. ex. retards dans l'approbation éthique de la recherche, difficultés dans le recrutement des participants à l'étude). En outre, la légalisation du cannabis étant encore très récente, il est trop tôt pour comprendre ses répercussions complètes et à long terme sur la santé et la sécurité publiques, et des recherches et un suivi continus sont nécessaires. Par conséquent, toutes les conclusions doivent être interprétées en tenant compte de ce contexte.

Les conséquences de la légalisation

Pour mieux comprendre comment la légalisation de l'usage de cannabis à des fins non médicales a affecté les populations au Canada, des études financées par le CCDUS et dirigées par Jean Costello, Ph.D., Hai Nguyen, Ph.D., et le Dr Philip Tibbo ont examiné ce qui a changé depuis cette légalisation.

Chez les jeunes âgés de 15 à 18 ans et les adultes ayant un trouble lié à l'usage de substances, la légalisation ne semble pas avoir augmenté de manière importante la prévalence de l'usage de cannabis

Dans l'étude dirigée par Costello, la prévalence de l'usage de cannabis chez les personnes ayant un trouble lié à l'usage de substances (TLUS), y compris un trouble lié à l'usage de cannabis (TLUC), n'a pas changé entre avril 2017 (avant la légalisation) et février 2020 (après la légalisation). Cela vaut pour les hommes comme pour les femmes, bien que la prévalence de l'usage de cannabis chez les hommes ait augmenté au fil du temps (2017-2020). Des résultats similaires ont été obtenus pour la consommation de tabac, d'alcool et d'autres substances, la légalisation du cannabis n'entraînant qu'un changement minime dans la prévalence de la consommation d'autres substances. Cela pourrait s'expliquer par les taux déjà élevés d'usage de substances signalés dans cette population (67 % des participants ont déclaré avoir consommé de l'alcool, 16,8 % des stimulants et 13,7 % des sédatifs).

L'étude dirigée par Nguyen a révélé que le nombre de jeunes âgés de 15 à 18 ans qui ont commencé à consommer du cannabis (alors qu'ils n'avaient jamais auparavant essayé cette substance) a augmenté de 69 % après la légalisation. Cependant, l'étude n'a observé aucun changement dans la prévalence globale de l'usage de cannabis dans ce groupe d'âge au cours de la même période. Cela suggère que certains jeunes qui consommaient déjà du cannabis ont probablement arrêté, contrebalançant ainsi l'augmentation du nombre de jeunes qui en ont consommé pour la première fois. En outre, si les jeunes ont déclaré que la légalisation facilitait l'accès au cannabis, les chercheurs ont également constaté que la légalisation semblait être associée à une plus grande sensibilisation et à une plus grande perception des risques liés au cannabis chez les jeunes.

Les restrictions liées à l'âge semblent réduire l'usage de cannabis chez les jeunes qui approchent de l'âge minimum légal

Étant donné que l'un des objectifs déclarés de la *Loi sur le cannabis* est d'empêcher les jeunes d'avoir accès au cannabis, une question clé était de savoir comment la légalisation affectait l'usage de cannabis des jeunes. Alors que la disponibilité du cannabis légal pourrait encourager les jeunes qui n'ont jamais consommé de cannabis à l'essayer pour la première fois, les restrictions d'achat imposées par un âge minimum légal pourraient également persuader les consommateurs mineurs d'arrêter de consommer du cannabis. Au moment de la légalisation, la plupart des provinces et territoires ont fixé l'âge minimum légal à 18 ou 19 ans. En janvier 2020, le Québec a fait passer l'âge minimum légal de 18 à 21 ans. L'étude de Nguyen a révélé que si l'usage de cannabis chez les



jeunes a augmenté dans toutes les provinces l'année suivante, l'augmentation chez les jeunes âgés de 18 à 20 ans était plus faible au Québec que dans les autres provinces. Chez les jeunes de 15 à 17 ans, il n'y avait pas de différence importante dans le taux d'usage de cannabis au Québec par rapport aux autres provinces. Ces résultats viennent dissiper la crainte qu'un âge minimum légal plus élevé n'entraîne un retour des jeunes vers les marchés illégaux.

Depuis la légalisation, dans certaines régions, davantage de personnes se sont rendues à l'urgence pour des raisons en lien avec le cannabis

L'étude dirigée par Tibbo a examiné les visites à l'urgence d'un échantillon d'hôpitaux de la Nouvelle-Écosse. L'étude a révélé que le nombre de visites à l'urgence pour des problèmes de santé mentale et physique liés au cannabis a augmenté depuis la légalisation. Cependant, l'étude n'a pas évalué le nombre de visites non liées au cannabis, de sorte qu'aucune conclusion ne peut être tirée pour savoir si cette augmentation correspond au nombre de visites à l'urgence en général. Parmi les consultations liées au cannabis, 57 % relevaient de la santé physique, les autres cas relevant de la santé mentale. La répartition par sexe était la suivante : 57 % d'hommes, 41 % de femmes et 2 % de personnes dont le sexe n'est pas précisé.

Le symptôme physique le plus fréquemment mentionné était les douleurs thoraciques, suivies par les nausées ou les vomissements. Les douleurs thoraciques étaient plus fréquentes chez les hommes (66 %), tandis que 57 % des vomissements concernaient des femmes.

La dépression et les idées suicidaires sont les problèmes de santé mentale les plus souvent signalés par les patients. Parmi les personnes qui se sont présentées à l'urgence pour ce motif, 53 % étaient des hommes, 46 % des femmes et 1 % des personnes transgenres ou non binaires. Un peu plus de la moitié de ce groupe présentait un trouble de l'humeur préexistant.

Les auteurs de l'étude sont particulièrement préoccupés par les quelques patients (10), d'un large éventail d'âge, qui se sont présentés avec un comportement meurtrier ou violent, y compris deux patients sans antécédents de maladie mentale. Bien que tous les membres de ce groupe aient été dirigés vers des services de santé mentale en clinique externe, seule la moitié d'entre eux s'est présentée à leur rendez-vous, ce qui montre qu'il est nécessaire d'améliorer la sensibilisation en santé publique et de mobiliser les services aux patients.

Dans près de deux tiers des cas liés à la santé mentale, les patients prenaient également des médicaments psychotropes, et certains symptômes ont pu être causés ou exacerbés par le ralentissement du métabolisme causé par le cannabis ou par des interactions médicamenteuses. Il est nécessaire de mieux faire connaître la possibilité et les conséquences de telles interactions médicamenteuses lors de l'usage de cannabis.



Principales conclusions et répercussions sur les politiques

- Il n'a pas été démontré que la légalisation jouait sur l'usage de cannabis ou d'autres substances psychoactives chez les personnes ayant un trouble lié à l'usage de substances directement après la légalisation; il est possible que les changements immédiats dans cette population ne soient pas apparents en raison d'un taux déjà élevé d'usage de substances.
- Compte tenu de l'augmentation du nombre de visites à l'urgence liées au cannabis, il est possible d'améliorer la sensibilisation en santé publique et les services aux patients.
- Un âge minimum légal peut réduire l'usage de cannabis chez les personnes qui en approchent, mais il n'a pas été démontré qu'il avait un effet notable sur les personnes beaucoup plus jeunes que l'âge minimum.
- Il est peut-être trop tôt pour évaluer les conséquences à long terme de la légalisation sur le trouble lié à l'usage de substances, étant donné le temps nécessaire pour que les symptômes de trouble lié à l'usage de cannabis apparaissent et pour que les personnes concernées se manifestent ou cherchent à se faire soigner.
- Les services d'urgence doivent reconnaître davantage les conséquences possibles du cannabis sur d'autres problèmes de santé.

Études mentionnées dans cette section (voir l'annexe pour des renseignements supplémentaires) :

- Costello, J. et J. MacKillop. Variations dans l'usage de substances et la santé mentale dans deux programmes de traitement de la dépendance en milieu hospitalier, pendant le processus de légalisation du cannabis à des fins récréatives au Canada.
- Nguyen, H., S. Mital, P. Grootendorst et S. Bornstein. Incidence de la légalisation du cannabis à des fins récréatives au Canada sur la consommation des jeunes et la consommation de cannabis médical.
- Tibbo, P. Comprendre les visites à l'urgence pour des problèmes de santé physique et mentale liés au cannabis après la légalisation du cannabis à des fins non médicales.

Usage médical vs usage non médical

Pour avoir une idée plus précise de l'évolution des attitudes à l'égard de l'usage médical de cannabis depuis la légalisation de l'usage non médical, des études menées par le Dr Stefan Kloiber; Lindsay Farrell, Ph.D., et Zach Walsh, Ph.D.; le Dr Benicio Frey; et Hai Nguyen, Ph.D., ont examiné les raisons pour lesquelles les gens consomment du cannabis et les effets de la légalisation sur l'usage médical.

La distinction entre l'usage médical et non médical de cannabis n'est pas claire

L'étude menée par Kloiber a révélé que près de la moitié des participants à l'étude, des personnes souffrant de troubles de santé mentale (troubles de l'humeur, troubles anxieux, trouble de stress post-traumatique, trouble obsessionnel-compulsif), ont déclaré avoir consommé du cannabis à des fins médicales et à des fins non médicales. Bien que plus de 60 % des participants aient dit consommer du cannabis pour des raisons médicales, seuls 20 % d'entre eux ont indiqué que cette



consommation était recommandée, prescrite ou les deux, et seul un petit nombre (14,6 %) a obtenu des informations sur la consommation de cannabis de la part d'un médecin.

Un autre risque identifié est que la majorité (53,1 %) des personnes se procurent des produits auprès de sources non réglementées. Cela crée un chevauchement problématique entre l'usage d'une substance à des fins thérapeutiques et récréatives, où l'effet perçu du cannabis (p. ex. soulager les symptômes de dépression et d'anxiété) peut être compensé ou annulé par les méfaits potentiels (p. ex. usage de produits non réglementés, modes de consommation nocifs).

Dans l'étude de Farrell et Walsh, et à la différence de l'étude de Kloiber, une grande proportion des répondants de communautés des Premières Nations ont déclaré avoir discuté de leur usage de cannabis à des fins médicales avec leur médecin. Malgré la légalisation et l'acceptation croissante de l'usage de cannabis médical dans ces communautés, les répondants affirment qu'il existe encore une stigmatisation à ce sujet.

L'augmentation de motifs médicaux observée chez les consommateurs de cannabis montre qu'il faut poursuivre les recherches afin d'affiner les stratégies visant à accentuer les bienfaits et à atténuer les méfaits. Ces études constituent un premier pas important dans cette direction.

Le cannabis est utilisé pour soulager un large éventail de symptômes

Des recherches antérieures ont montré que de nombreuses personnes utilisent le cannabis comme substitut à d'autres médicaments sur ordonnance (Katzman, 2014). Des études menées par Frey et par Farrell et Walsh ont montré que le soulagement de la douleur, le traitement de troubles mentaux et l'aide au sommeil sont certaines des principales raisons invoquées pour l'usage de cannabis médical. Cependant, à l'aide des données fournies par les consommateurs de cannabis, l'équipe dirigée par Frey a observé que beaucoup d'entre eux considèrent que le cannabis améliorerait leurs symptômes. Pour la douleur et les troubles mentaux, Frey a constaté que les femmes âgées de 25 à 34 ans mentionnaient le plus souvent utiliser le cannabis pour soulager leurs symptômes. L'étude a aussi révélé qu'en dépit des recommandations contre l'usage de cannabis chez les jeunes, 17 % d'entre eux se tournent vers le cannabis pour soulager des symptômes similaires à ceux des adultes.

L'usage de cannabis à des fins médicales a diminué depuis la légalisation

L'étude menée par Nguyen à partir d'un échantillon représentatif d'enquêtes canadiennes a permis de constater qu'avant la légalisation du cannabis non médical, l'usage de cannabis médical augmentait régulièrement avec le temps. L'équipe de Nguyen a aussi constaté qu'après la légalisation, l'usage de cannabis médical a diminué de 48 % dans l'ensemble du pays. Cependant, l'équipe a constaté que cette diminution variait considérablement d'une province à l'autre, allant de 32 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 74 % en Alberta.

Après une enquête plus approfondie, l'équipe a constaté que la baisse de l'usage de cannabis à des fins médicales était liée à l'existence de points de vente illégaux et à la baisse des prix du cannabis non médical. La diminution de la consommation de cannabis à des fins médicales était également fortement associée aux provinces qui avaient des restrictions plus souples en matière d'usage de cannabis médical et d'admissibilité au traitement. Cela semble indiquer que certaines personnes dont la consommation était auparavant classée comme médicale pourraient désormais se procurer leur cannabis sur les marchés non médicaux ou illégaux. Cette situation peut présenter un risque pour la santé, car le cannabis non médical est souvent associé à une teneur en THC plus élevée ou inconstante, et sa consommation n'est pas supervisée par un professionnel de la santé. Le cannabis illégal n'est pas non plus soumis à des contrôles de qualité aussi rigoureux que le cannabis provenant de producteurs autorisés.



Principales conclusions et répercussions sur les politiques

- En raison de la frontière imprécise entre l'usage médical et non médical du cannabis, il est difficile pour les politiques de répondre à un seul type d'usage à la fois.
- La légalisation a entraîné des changements dans la perception de l'usage et la consommation de cannabis selon le sexe et l'âge; les personnes s'identifiant comme femmes âgées de 25 à 34 ans disent le plus souvent consommer du cannabis pour soulager leurs symptômes.
- La prévalence de l'usage de cannabis pour soulager la douleur et traiter des symptômes mentaux, malgré l'absence d'aval de la part du milieu médical, suggère un besoin urgent d'approfondir les connaissances sur l'efficacité du cannabis à ces fins, à la fois par le milieu médical et par les consommateurs de cannabis eux-mêmes. Cet approfondissement permettra d'établir des critères appropriés qui répondront mieux aux besoins des personnes qui consomment du cannabis au Canada.

Études mentionnées dans cette section (voir l'annexe pour des renseignements supplémentaires) :

- Farrell, L. et Z. Walsh. Usage de cannabis chez les personnes autochtones de l'Île de la Tortue : raisons de la consommation, substitution et conséquences de la légalisation.
- Frey, B., L. Minuzzi, J. MacKillop, P. Ballester et N. Kuhathasan. Une analyse selon le genre et l'âge de l'usage de cannabis pour la douleur et la santé mentale dans un large échantillon naturaliste canadien.
- Kloiber, S. Comprendre l'usage de cannabis et les perceptions des patients ayant des troubles de l'humeur et des troubles anxieux.
- Nguyen, H., S. Mital, P. Grootendorst et S. Bornstein. Incidence de la légalisation du cannabis à des fins récréatives au Canada sur la consommation des jeunes et la consommation de cannabis médical.

Cannabis et santé mentale

Pour en savoir plus sur les effets potentiels de la légalisation sur la santé mentale, des études financées par le CCDUS et dirigées par le Dr Stefan Kloiber, Alasdair Barr, Ph.D., et Jean Costello, Ph.D., ont examiné les résultats cliniques en santé mentale des consommateurs de cannabis.

Les données sur les risques et bienfaits du cannabis pour la santé mentale ne sont pas concluantes

Se fondant sur les résultats de leur étude, Kloiber et son équipe avancent que le programme de cannabis médical, suivi de la légalisation du cannabis non médical, pourrait avoir favorisé la perception du cannabis comme un traitement efficace pour les troubles de santé mentale, malgré des données probantes limitées et des effets nocifs potentiels.

L'étude dirigée par Barr a révélé que les personnes âgées de moins de 30 ans étaient les plus susceptibles d'avoir utilisé le cannabis pour traiter une dépression, et que les personnes âgées de moins de 25 ans étaient les plus nombreuses à l'avoir utilisé pour des problèmes de sommeil. Cependant, l'équipe de Barr n'a pas recueilli de données probantes montrant que l'usage de



cannabis accentue les effets négatifs déclarés sur la santé mentale des jeunes. L'équipe a observé que l'âge de la première consommation tendait à être plus précoce chez ceux qui répondaient aux critères d'un usage problématique de cannabis. Les recherches de Costello ont montré que l'usage problématique ou les symptômes de TLUC étaient aussi associés à la dépression, à l'anxiété et au trouble de stress post-traumatique (TSPT) dans tous les groupes d'âge des échantillons étudiés.

L'équipe de Kloiber a constaté que les personnes qui consomment du cannabis pour traiter la dépression et le TSPT font souvent état d'une amélioration de leurs symptômes, et nombre d'entre elles rapportent que des expériences négatives avec des médicaments prescrits les ont motivées à choisir le cannabis pour atténuer leurs symptômes. Les consommateurs de cannabis de l'étude ont perçu une réduction de 58 % à 99 % de leurs symptômes de stress et d'anxiété. Cependant, l'étude a aussi fait état d'effets négatifs, notamment une baisse de la cognition, de l'énergie et de la motivation. Certains troubles anxieux peuvent également être associés à un taux plus élevé de dépendance au cannabis, souvent en raison de difficultés de régulation émotionnelle qui peuvent mener à l'usage de cannabis en tant que mécanisme d'adaptation.

L'usage de cannabis peut s'avérer particulièrement problématique chez les personnes souffrant d'anxiété sociale. Dans sa revue systématique, l'équipe de Kloiber a trouvé des études rapportant une corrélation entre le trouble d'anxiété sociale et la dépendance au cannabis, avec un taux de dépendance plus de deux fois supérieur à celui trouvé pour d'autres troubles anxieux. La recherche de Costello a aussi renforcé la relation complexe entre l'usage de cannabis et les comorbidités psychiatriques, en constatant que les symptômes élevés de TLUC étaient associés à des symptômes plus graves de TSPT, d'anxiété et de dépression.

L'équipe de Barr a également constaté que les risques de résultats cliniques négatifs en santé mentale semblent plus élevés chez les personnes qui se soignent avec du cannabis elles-mêmes, plutôt que sous supervision médicale.

Principales conclusions et répercussions sur les politiques

- Le lien entre l'usage de cannabis, en particulier le trouble lié à l'usage de cannabis, et la gravité des symptômes de dépression, d'anxiété et de TSPT est complexe, et les orientations politiques futures devraient tenir compte de leurs conséquences sur la santé mentale et d'autres comorbidités.
- Les données sur les bienfaits et les méfaits potentiels de l'usage de cannabis continuent d'être contradictoires dans ces études et dans l'ensemble de la littérature. De nombreux facteurs doivent être pris en compte, notamment la population, les conditions médicales ou mentales préexistantes et le mode de consommation.
- Il conviendrait de diffuser davantage d'information sur l'usage sécuritaire de cannabis et d'encourager vivement les gens à demander l'avis d'un professionnel de la santé au sujet de l'usage de cannabis.

Études mentionnées dans cette section (voir l'annexe pour des renseignements supplémentaires) :

- Barr, A. et W. Panenka. Comprendre le lien entre l'usage de cannabis à des fins récréatives et la santé mentale dans une population marginalisée.



- Costello, J. et J. MacKillop. Variations dans l'usage de substances et la santé mentale dans deux programmes de traitement de la dépendance en milieu hospitalier, pendant le processus de légalisation du cannabis à des fins récréatives au Canada.
- Kloiber, S. Comprendre l'usage de cannabis et les perceptions des patients ayant des troubles de l'humeur et des troubles anxieux.

Cannabis et santé physique

La recherche sur les effets potentiels de l'usage de cannabis sur la santé physique continue de progresser, et des études menées par Kara Thompson, Ph.D., Saara Greene, Ph.D., et le Dr Philip Tibbo examinent plus spécifiquement certains des risques, bienfaits et autres effets de l'usage de cannabis sur la santé physique.

Les risques et les méfaits de l'usage de cannabis semblent varier en fonction du sexe et du mode de consommation

L'étude menée par Thompson a révélé que les risques sur le plan physique liés à l'usage de cannabis étaient plus élevés chez les femmes que chez les hommes, même si ces derniers ont tendance à consommer des produits plus puissants, et en plus grande quantité. Les jeunes femmes de l'échantillon avaient des mesures de VO₂ max (un indicateur de la forme cardiovasculaire) particulièrement bas, se situant seulement dans le 30^e percentile pour les femmes âgées de 18 à 24 ans. L'usage concomitant d'alcool et la puissance des produits de cannabis étaient tous deux associés à des hausses importantes de la fréquence cardiaque chez les femmes, mais pas chez les hommes. Ces résultats laissent penser que les femmes pourraient être particulièrement vulnérables aux risques cardiovasculaires associés à un usage régulier et fort de cannabis.

Chez les hommes comme chez les femmes, l'équipe de Thompson a observé un lien entre les produits à forte concentration et un risque accru d'effets physiologiques indésirables, notamment des vertiges, de la fatigue, des maux de tête, des maux d'estomac, de la toux et des effets cognitifs. Ces effets sont aussi associés à l'usage concomitant d'alcool. L'utilisation de barboteurs et de vaporisateurs est également associée à un risque accru d'effets physiques, notamment de fatigue, de toux, d'étourdissements, de maux de tête et de maux d'estomac, en particulier chez les hommes.

Il est urgent de disposer de plus de données probantes sur le cannabis pendant la grossesse

Une étude qualitative menée par Greene à l'aide d'ateliers par amorce photo et d'entretiens individuels avec 23 participants a permis de constater qu'il existe encore des lacunes importantes dans les données probantes sur les risques et bienfaits de l'usage de cannabis pendant la grossesse. En l'absence de données concluantes, les lignes directrices médicales le déconseillent. Le peu de données probantes qui existent provient généralement de recherches axées sur la santé publique qui prennent rarement en compte les expériences réelles et perçues des personnes enceintes ou leur qualité de vie. L'équipe de Greene a constaté que les personnes enceintes ou qui allaitent au sein ou à la poitrine qui choisissent de consommer du cannabis cherchent souvent à se calmer, à soulager leur anxiété ou à se sentir plus en harmonie avec leur corps, en particulier celles qui ont des antécédents de traumatisme.

Même si de nombreuses personnes participant à l'étude ont posé des questions sur l'usage de cannabis pendant la grossesse ou l'allaitement au sein ou à la poitrine, la plupart d'entre elles hésitaient fortement à en parler avec leur médecin, leur doula ou leur sage-femme, par peur de



jugement et de représailles. Au lieu de cela, beaucoup se sont tournées vers des recherches en ligne, mais peu de renseignements y sont disponibles, et la plupart de ces renseignements sont inexacts, trompeurs et non crédibles. En conséquence, elles doivent se débrouiller seules, ce qui les expose à un risque accru d'effets indésirables.

Les interactions entre le cannabis et d'autres substances psychoactives ne sont pas bien comprises

Dans l'étude menée par Tibbo sur les visites à l'urgence liées au cannabis, il a été observé que de nombreux patients prenaient aussi d'autres substances et médicaments, y compris des médicaments psychotropes. Étant donné que certains cannabinoïdes sont connus pour modifier le métabolisme et le taux de clairance¹ des médicaments, il est probable que certaines des manifestations physiques et mentales aient été causées ou exacerbées par des interactions médicamenteuses. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre ces interactions, fournir des conseils pour les éviter et les traiter de manière appropriée.

Principales conclusions et répercussions sur les politiques

- Les messages de santé publique relatifs à l'usage de cannabis devraient tenir compte des différences entre les sexes et mettre l'accent sur les risques potentiellement plus élevés pour les femmes.
- Les politiques visant à réglementer la disponibilité des produits puissants et à interdire l'achat en gros pourraient constituer d'importants outils de réduction des méfaits.
- Outre des recherches supplémentaires, des stratégies telles que la communication médecin-patient, des ressources de santé publique et des campagnes de sensibilisation sont aussi nécessaires pour s'assurer que les personnes enceintes et qui allaitent au sein ou à la poitrine puissent révéler leur usage de cannabis en toute sécurité et sans crainte de représailles, afin de pouvoir atténuer les risques grâce à des conseils médicaux appropriés.
- Les messages de santé publique devraient souligner le potentiel d'interactions négatives entre le cannabis et d'autres substances psychoactives, et des recherches supplémentaires devraient être menées dans ce domaine afin d'affiner les conseils appropriés.

Études mentionnées dans cette section (voir l'annexe pour des renseignements supplémentaires) :

- Greene, S. Se frayer un chemin dans les herbes : une réponse de santé publique en soutien aux personnes enceintes et qui allaitent au sein ou à la poitrine qui consomment du cannabis.
- Thompson, K., M. Watt, A. Goldstein et M. Asbridge. Un examen des marqueurs psychophysiologiques sexospécifiques du risque de problèmes de santé physique et mentale selon plusieurs modes d'usage de cannabis.
- Tibbo, P. Comprendre les visites à l'urgence pour des problèmes de santé physique et mentale liés au cannabis après la légalisation du cannabis à des fins non médicales.

¹ Il s'agit de la vitesse d'élimination des médicaments dans l'organisme, c'est-à-dire le temps nécessaire pour qu'une substance soit éliminée de tous les tissus de l'organisme.



Décisions d'achat

Pour comprendre comment la légalisation de l'usage non médical de cannabis a influencé les décisions d'achat, des études financées par le CCDUS et dirigées par Elle Wadsworth et David Hammond, Ph.D.; le Dr Stefan Kloiber; Lindsay Farrell, Ph.D., et Zach Walsh, Ph.D.; Jennifer Donnan, Ph.D.; Samantha Goodman, Ph.D.; et le Dr Didier Jutras-Aswad ont examiné les effets du prix, de l'emballage et d'autres facteurs.

Le pourcentage de personnes achetant du cannabis de sources légales est en hausse

L'étude dirigée par Wadsworth et Hammond a révélé que le pourcentage de tous les groupes de consommateurs achetant auprès de sources légales a augmenté entre 2019 et 2021. L'équipe de Wadsworth et Hammond a également constaté que les prix plus élevés des sources légales de cannabis étaient la raison la plus citée pour continuer à acheter auprès de sources non autorisées. L'équipe avance l'hypothèse que la réduction de l'écart de prix pourrait contribuer à la transition globale vers les sources légales. Cela dit, Kloiber a constaté dans son étude qu'un grand pourcentage de consommateurs de cannabis continuait à se procurer leurs produits auprès de sources illégales (p. ex. des revendeurs ou des magasins non autorisés), plutôt qu'auprès de sources légales.

Le prix est le principal facteur déterminant des décisions d'achat de cannabis

Comme nous l'avons vu, le prix est l'obstacle le plus souvent cité pour passer d'une source de cannabis non autorisée à une source autorisée, en particulier pour les consommateurs réguliers. Les études menées par Wadsworth et Hammond, par Farrell et Walsh et par Donnan ont montré que le coût était l'un des principaux facteurs pris en compte par la quasi-totalité des acheteurs de cannabis. L'équipe de Donnan a constaté que la qualité est un autre facteur déterminant, mais les consommateurs de cannabis ne sont pas tous d'accord sur ce qu'ils entendent par « qualité ». Certains évaluent la qualité en fonction des réglementations du cannabis, d'autres en fonction de sa capacité à produire l'effet désiré. Les consommateurs les plus avertis évaluent le cannabis en fonction d'un large éventail de caractéristiques spécifiques. Si certains de ceux qui continuent à acheter du cannabis de sources non autorisées le font parce qu'ils estiment que la qualité est supérieure, l'équipe de Kloiber a constaté qu'environ trois quarts de ceux qui achètent du cannabis de sources non autorisées s'inquiètent de la possibilité que d'autres substances soient mêlées au produit. Certains participants à l'étude menée par Farrell et Walsh ont également indiqué qu'ils se sentaient plus en sécurité en achetant de sources légales.

L'équipe de Donnan a constaté que pour certains consommateurs de cannabis, en particulier les consommateurs relativement nouveaux, l'expérience client peut également influencer leurs décisions quant au lieu d'achat. Certains types de magasins de cannabis qui ne fonctionnent pas selon un modèle typique de vente au détail (comme ceux qui sont installés dans les locaux d'autres détaillants) ne peuvent pas offrir d'information (en dehors de ce qui est indiqué sur l'emballage) ou de recommandations, car ils opèrent dans des environnements où des mineurs peuvent être présents. En outre, il a été noté que les employés de ces magasins de détail atypiques ne sont pas toujours recrutés en fonction de leurs connaissances ou de leur expérience en matière de cannabis, et qu'ils ont parfois des opinions stigmatisantes à l'égard des clients. L'équipe de Donnan a observé que la plupart des acheteurs semblent rechercher une expérience conviviale et accueillante et veulent être servis par des vendeurs compétents qui peuvent leur faire des recommandations en fonction de leurs besoins.



L'influence de l'emballage sur les décisions d'achat n'est pas claire

Dans l'étude dirigée par Goodman, de nombreux participants ont exprimé leur indifférence à l'égard de l'aspect de l'emballage du cannabis; cependant, d'autres données suggèrent que les emballages de marque peuvent être plus attrayants que les emballages génériques. En outre, l'équipe de Goodman a observé que l'image de marque utilisée (y compris des éléments tels que les couleurs, les symboles et les images) peut véhiculer des associations de style de vie susceptibles de susciter et d'influencer l'intérêt potentiel d'un répondant pour la consommation de produits de cannabis. Les étiquettes de mise en garde semblent aussi contribuer à l'opinion des gens sur les produits : les répondants de l'étude considèrent les emballages sans mises en garde comme moins sécuritaires et de moindre qualité.

L'étude dirigée par Jutras-Aswad a révélé que les personnes qui achètent leur cannabis de sources légales semblent plus conscientes de la teneur en cannabinoïdes du produit. L'équipe de Goodman a également constaté que la mémorisation de messages d'avertissement particuliers semble être plus élevée dans les provinces et territoires qui exigent l'apposition d'étiquettes de mise en garde sur les emballages de cannabis, ce qui suggère que les étiquettes peuvent être un moyen efficace de communiquer les risques pour la santé. Toutefois, il est possible d'affiner les messages particuliers et les termes utilisés pour s'assurer que les messages sont reçus et compris de manière adéquate. L'équipe de Goodman a constaté que les étiquettes qui indiquent la teneur en THC et en CBD n'étaient pas claires pour de nombreux participants, qui trouvaient les conventions d'étiquetage actuelles déroutantes.

De nombreux participants à l'étude de Donnan ont exprimé leur frustration à l'égard de l'emballage du cannabis lui-même, qui est généralement conçu pour être à l'épreuve des enfants. Les participants ont trouvé ces emballages trop compliqués et difficiles à ouvrir, et beaucoup étaient particulièrement préoccupés par les déchets associés aux emballages non recyclables excessifs.

Principales conclusions et répercussions sur les politiques

- Réduire l'écart de prix entre les marchés légaux et illégaux, donner la priorité à l'expérience client et adapter l'offre de produits peut contribuer à encourager les gens à acheter du cannabis auprès de sources légales.
- La connaissance de mises en garde précises est plus élevée dans les provinces et territoires qui en exigent sur les emballages, ce qui semble indiquer que les étiquettes de mise en garde peuvent améliorer la connaissance des risques pour la santé liés au cannabis.
- La recherche sur l'influence de l'emballage et de l'étiquetage des produits de cannabis n'en est qu'à ses débuts, mais les premières données suggèrent que les étiquettes doivent être affinées selon le niveau de langue, la pertinence pour les populations cibles, les formes distinctes d'expression et les stratégies visant à améliorer le niveau de connaissances du cannabis au sein de la population.
- Il faudrait examiner des options d'emballage plus écologiques.

Études mentionnées dans cette section (voir l'annexe pour des renseignements supplémentaires) :

- Donnan, J., L. Bishop, N. Najafizada et K. Johnston. Étude de modélisation du choix sur les caractéristiques des produits du cannabis que préfèrent les consommateurs canadiens et l'expérience d'achat.



- Farrell, L. et Z. Walsh. Usage de cannabis chez les Premières Nations de l'Île de la Tortue : raisons de la consommation, substitution et conséquences de la légalisation.
- Goodman, S., C. Leos-Toro et D. Hammond. Évaluer les conséquences de la légalisation du cannabis non médical au Canada : avertissements de santé et connaissances des risques que pose le cannabis pour la santé.
- Jutras-Aswad, D., F. Conus, N. Kaur et S. Larney. Répercussions sur la santé publique des sources d'approvisionnement de cannabis : examen des données probantes chez les consommateurs québécois de cannabis.
- Kloiber, S. Comprendre l'usage de cannabis et les perceptions des patients ayant des troubles de l'humeur et des troubles anxieux.
- Wadsworth, E. et D. Hammond. La transition vers le marché du cannabis légal au Canada : achats de cannabis légal et illégal, et influence du prix, de l'accessibilité et des perceptions du consommateur.

Modes de consommation

Les risques liés à l'usage de cannabis varient en fonction du mode de consommation. Des études menées par le Dr Stefan Kloiber; Lindsay Farrell, Ph.D., et Zach Walsh, Ph.D.; Alasdair Barr, Ph.D.; Kara Thompson, Ph.D.; le Dr Benicio Frey; Igor Yakovenko, Ph.D.; et Jennifer Donnan, Ph.D., ont porté sur les modes les plus courants et sur la compréhension des méfaits qui y sont associés au sein de certains groupes.

La plupart des consommateurs de cannabis choisissent des modes de consommation par inhalation

Plusieurs des études menées dans le cadre de l'initiative *Comblent les lacunes* ont révélé que la plupart des consommateurs de cannabis utilisent des modes par inhalation, plutôt que des options comestibles ou topiques. Plus de la moitié d'entre eux choisissent de fumer le cannabis, selon l'étude de Kloiber. Le taux est encore plus élevé dans l'étude de Farrell et Walsh, où 90 % des participants ont déclaré que leur mode de consommation principal consistait à fumer. L'équipe de Barr a constaté que 47 % des participants, toutes catégories démographiques confondues, préféreraient fumer. Cette équipe a aussi constaté que pour 63,8 % des consommateurs réguliers, fumer se révèle être le mode d'usage préféré. L'étude de Barr s'est également intéressée aux modes de consommation et n'a pas observé de différences importantes entre les trois groupes d'âge (19-24 ans, 25-30 ans et 31-40 ans). En revanche, l'étude de Thompson a montré que l'utilisation du barboteur était très répandue chez les jeunes adultes (68 % des hommes et 63 % des femmes préféreraient les barboteurs). Les participants choisissaient les barboteurs comme mode de consommation en raison de sa commodité, de son rapport coût-efficacité et d'une euphorie plus intense.

En outre, l'équipe de Barr a constaté que les personnes qui choisissent des modes de consommation par inhalation, en particulier celles qui fument du cannabis, ont tendance à préférer les produits de cannabis à dominance de THC, tandis que celles qui choisissent des modes sans inhalation ont tendance à préférer les produits à dominance de CBD.

Parmi ceux qui utilisent le cannabis à des fins thérapeutiques, l'équipe de Frey a constaté que le vapotage était le choix le plus courant pour soulager la douleur, tant chez les hommes (44 % des cas) que chez les femmes (41,5 % des cas). Pour le traitement des symptômes de troubles mentaux,



ils ont constaté que les femmes étaient plus susceptibles de choisir le vapotage (34 % des cas), tandis que les hommes préféraient fumer (40 % des cas). Ces observations s'appliquent à la plupart des groupes démographiques, à l'exception des personnes âgées de 45 à 54 ans, qui choisissent l'huile pour le traitement de la douleur (41 % des cas).

Il faut faire d'autres recherches et diffuser davantage de messages sur les méfaits du vapotage

Dans l'étude dirigée par Yakovenko, les adultes âgés de 18 à 30 ans qui vapotent régulièrement du cannabis montrent une connaissance et une compréhension déficientes du vapotage et de son action, tout en étant peu sensibilisés aux risques connexes. L'équipe de Yakovenko a observé que le manque de connaissances sur le vapotage semble également être associé à une plus grande consommation de cannabis et à un risque plus élevé d'usage problématique. En outre, l'équipe a constaté que les jeunes adultes qui vapotent régulièrement ont tendance à avoir un usage de cannabis plus risqué, ne suivant généralement pas la plupart des recommandations pour l'usage du cannabis à moindre risque.

En raison des inquiétudes suscitées par les méfaits potentiels du vapotage de cannabis, certains territoires et provinces n'autorisent pas la vente de produits de vapotage. Cependant, de nombreuses personnes qui consomment du cannabis choisissent tout de même de le vapoter. N'ayant pas accès à des produits autorisés, elles peuvent continuer à s'approvisionner auprès de fournisseurs non autorisés, ce qui pourrait accroître le risque de méfaits. Compte tenu de cette situation, Donnan estime qu'il serait utile de procéder à une étude plus approfondie afin de déterminer les risques et les avantages relatifs pour la santé publique d'une restriction de l'accès aux produits de vapotage. Cette exploration serait particulièrement utile compte tenu des nouvelles données probantes selon lesquelles une grande partie des méfaits pourrait être liée à l'acétate de vitamine E (Boudi et coll., 2019), qui est déjà interdit dans les liquides de vapotage autorisés au Canada.

Principales conclusions et répercussions sur les politiques

- Bien que les messages de santé publique incident déjà à l'adoption de modes de consommation du cannabis sans combustion, de nouvelles stratégies pourraient être nécessaires pour surmonter le rapport coût-efficacité et la commodité de l'inhalation du cannabis, en particulier chez les jeunes qui sont souvent très sensibles au prix.
- Au Canada, on observe que les adultes en devenir qui vapotent régulièrement du cannabis ne suivent pas les *Recommandations canadiennes pour l'usage du cannabis à moindre risque* et ne sont pas pleinement informés des effets du vapotage.
- Il existe encore des recherches contradictoires sur les différents modes et schémas de consommation de cannabis associés aux différents groupes d'âge, de sexe et de genre. Ces données servent de point de départ pour mieux évaluer les différences de consommation et les facteurs de risque correspondants, ainsi que pour élaborer des stratégies pratiques de réduction des méfaits.

Études mentionnées dans cette section (voir l'annexe pour des renseignements supplémentaires) :

- Barr, A. et W. Panenka. Comprendre le lien entre l'usage de cannabis à des fins récréatives et la santé mentale dans une population marginalisée.



- Donnan, J., L. Bishop, N. Najafizada et K. Johnston. Étude de modélisation du choix sur les caractéristiques des produits du cannabis que préfèrent les consommateurs canadiens et l'expérience d'achat.
- Farrell, L. et Z. Walsh. Usage de cannabis chez les Premières Nations de l'Île de la Tortue : raisons de la consommation, substitution et conséquences de la légalisation.
- Frey, B., L. Minuzzi, J. MacKillop, P. Ballester et N. Kuhathasan. Une analyse selon le genre et l'âge de l'usage de cannabis pour la douleur et la santé mentale dans un large échantillon naturaliste canadien.
- Kloiber, S. Comprendre l'usage de cannabis et les perceptions des patients ayant des troubles de l'humeur et des troubles anxieux.
- Thompson, K., M. Watt, A. Goldstein et M. Asbridge. Un examen des marqueurs psychophysiologiques sexospécifiques du risque de problèmes de santé physique et mentale selon plusieurs modes d'usage de cannabis.
- Yakovenko, I. L'incidence de connaissances précises concernant le vapotage et les initiatives de santé publique sur les habitudes de consommation de cannabis des adultes en devenir.

Polyconsommation

Les conséquences de la légalisation du cannabis à des fins non médicales sur l'usage d'autres substances psychoactives constituent un enjeu de santé publique important. Des études menées par Jean Costello, Ph.D.; Sameer Imtiaz, Ph.D.; Lindsay Farrell, Ph.D., et Zach Walsh, Ph.D.; Kara Thompson Ph.D.; et Alasdair Barr, Ph.D., ont porté sur l'usage de cannabis à des fins non médicales en concomitance avec l'usage d'alcool et d'autres substances.

La légalisation du cannabis ne semble pas associée à des changements majeurs dans la consommation de tabac, d'alcool ou d'autres substances

Les premières données probantes tirées d'études menées par Costello et Imtiaz ne semblent pas établir de lien entre la légalisation du cannabis, d'une part, et l'initiation à l'alcool, l'usage d'alcool, le calage, l'usage concomitant ou simultané de cannabis et d'alcool, la consommation d'alcool néfaste, ou la conduite en état d'ébriété chez les élèves ou les adultes en Ontario. L'équipe d'Imtiaz n'a également trouvé aucune donnée concluante à ce jour indiquant que le cannabis remplace l'alcool ou le complète. À l'inverse, l'équipe de Farrell et Walsh a constaté que les participants se tournaient vers le cannabis pour réduire l'usage d'autres substances psychoactives : 17 % d'entre eux déclarent même que c'est la principale raison de leur usage de cannabis.

À mesure que le marché du cannabis légal évolue, ces tendances peuvent aussi évoluer, et cette recherche devrait se poursuivre afin de mieux comprendre les effets à long terme de la légalisation. D'autres domaines à explorer sont l'incidence de la légalisation sur les résultats liés à l'alcool (comme les hospitalisations), y compris parmi des sous-groupes particuliers, et l'incidence de la proximité des magasins de cannabis et des magasins d'alcool sur les résultats liés à l'alcool.

La consommation combinée d'alcool et de cannabis semble associée à des risques plus grands

Dans l'étude dirigée par Thompson, la consommation combinée d'alcool et de cannabis était un prédicteur fiable du risque d'effets physiques et cognitifs liés au cannabis chez les étudiants



universitaires, hommes et femmes. En particulier, l'étude a révélé que les femmes pourraient être plus vulnérables aux risques cardiovasculaires associés à l'usage régulier et fort de cannabis. De plus, l'étude menée par Barr a montré que fumer du cannabis semble être associé à un taux plus élevé de dépendance à l'alcool que d'autres modes de consommation de cannabis.

Principales conclusions et répercussions sur les politiques

- Les recherches financées appuient le maintien ou le renforcement des réglementations interdisant le regroupement des services de vente d'alcool et de cannabis. Elles appuient également la diffusion continue de messages de santé publique sur les risques associés.
- Les liens observés entre la quantité de cannabis et la puissance du produit suggèrent que les politiques visant à limiter la puissance du produit et les milligrammes par portion peuvent être des outils précieux de réduction des méfaits. En outre, on peut envisager des politiques interdisant les achats en gros ou la vente de produits à très forte teneur en THC, tels que les concentrés.
- Le marché du cannabis légal continuant d'évoluer, les modes d'accès et de polyconsommation changeront inévitablement, d'où la nécessité de suivre de près cette recherche au fil du temps afin de mieux comprendre les conséquences à long terme de la légalisation du cannabis.

Études mentionnées dans cette section (voir l'annexe pour des renseignements supplémentaires) :

- Barr, A. et W. Panenka. Comprendre le lien entre l'usage de cannabis à des fins récréatives et la santé mentale dans une population marginalisée.
- Costello, J. et J. MacKillop. Variations dans l'usage de substances et la santé mentale dans deux programmes de traitement de la dépendance en milieu hospitalier, pendant le processus de légalisation du cannabis à des fins récréatives au Canada.
- Farrell, L. et Z. Walsh. Usage de cannabis chez les Premières Nations de l'Île de la Tortue : raisons de la consommation, substitution et conséquences de la légalisation.
- Imtiaz, S., B. Agic, T. Elton-Marshall, H. Hamilton, R. Mann, K. Shield, ... et C. Wickens. Évaluer les effets à court terme de la légalisation du cannabis sur la consommation d'alcool, l'usage concomitant de cannabis et d'alcool et les conséquences de l'alcool chez les adolescents et les adultes en Ontario.
- Thompson, K., M. Watt, A. Goldstein et M. Asbridge. Un examen des marqueurs psychophysiologiques sexospécifiques du risque de problèmes de santé physique et mentale selon plusieurs modes d'usage de cannabis.

Stigmatisation et usage responsable de cannabis

Malgré la légalisation, la stigmatisation entourant l'usage de cannabis persiste et peut contribuer à des résultats négatifs. Les études financées par le CCDUS et menées par Michael Wohl, Ph.D.; Saara Greene, Ph.D.; Lindsay Farrell, Ph.D., et Zach Walsh, Ph.D.; et David Hodgins, ont porté sur les effets de la stigmatisation et sur les moyens de promouvoir un usage responsable de cannabis.



La manière dont l'usage de cannabis est étudié et traité dans les politiques publiques peut contribuer à la stigmatisation

Des études ont montré que l'usage occasionnel de cannabis ne présente qu'un risque minimal pour la santé publique (Gabrys et Porath, 2019; Santé Canada, 2018; Caulkins et coll., 2016) et que la majorité des consommateurs adultes ne développent pas de dépendance. Plus précisément, une personne sur dix qui consomme du cannabis développe une forme de dépendance (Hasin, 2018). Malgré cela, la plupart des lignes directrices reposent sur un modèle axé sur les lacunes, qui suppose que l'usage de cannabis est intrinsèquement problématique. En conséquence, l'abstinence a été fortement encouragée (jusqu'à récemment, l'abstinence était la seule option légale), et il y a eu très peu d'occasions de recueillir des données probantes ou de l'information sur un usage responsable de cannabis ainsi que les politiques et les pratiques qui l'encadrent. Selon l'étude dirigée par Wohl, cette approche de longue date basée sur l'abstinence peut avoir renforcé et contribué à la stigmatisation associée à l'usage de cannabis, qui peut elle-même être néfaste. Son équipe a constaté que lorsque la consommation de cannabis est stigmatisée, les gens sont plus susceptibles de cacher ou de nier leur consommation et peuvent éviter de chercher un traitement si cette consommation devient problématique.

Comme l'a observé l'équipe de Greene, cette stigmatisation peut être particulièrement prononcée chez les personnes enceintes, notamment celles qui font partie de populations déjà fortement surveillées, comme les Noirs, les Autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits), les personnes au statut socioéconomique faible, les personnes vivant avec le VIH ou les personnes ayant des troubles de santé mentale. Comme indiqué précédemment, cette stigmatisation peut les faire hésiter à rechercher des informations et du soutien auprès de professionnels de la santé, ce qui les expose davantage au risque de ne pas prendre de décisions éclairées et de subir des conséquences indésirables.

Les participants des Premières Nations et métis à l'étude menée par Farrell et Walsh ont indiqué que la légalisation avait réduit la stigmatisation, mais qu'ils y étaient toujours confrontés. Malgré cela, une grande proportion de participants (57 %) ont déclaré avoir discuté de l'utilisation du cannabis à des fins médicales avec leur médecin.

Les programmes officiels de traitement peuvent ne pas répondre aux besoins de toutes les personnes ayant un usage problématique de cannabis

Selon l'étude dirigée par Hodgins, le fait que de nombreuses personnes faisant un usage problématique de cannabis ne cherchent pas à suivre un traitement officiel ou ne le terminent pas est probablement lié au fait que la plupart de ces programmes font de l'abstinence le seul objectif de rétablissement, ce qui peut ne pas correspondre aux objectifs des consommateurs de cannabis. L'équipe de Wohl a constaté que de nombreux consommateurs de cannabis considèrent leur usage comme inoffensif, voire bénéfique, et adoptent divers comportements pour surveiller leur consommation et éviter qu'elle ne devienne problématique. Sur la base de ces comportements, Wohl et son équipe ont mis au point des échelles préliminaires pour évaluer l'usage de cannabis sur un continuum allant de l'usage responsable à l'usage problématique et pour mieux reconnaître les signes précurseurs d'un usage problématique. En outre, Hodgins et son équipe ont mis au point un manuel autodirigé pour aider les personnes qui souhaitent réduire, cesser ou mieux contrôler leur usage de cannabis selon leurs propres objectifs. Associé à une entrevue motivationnelle, ce manuel s'est révélé efficace pour aider les consommateurs de cannabis à atteindre leurs objectifs avec un minimum de soutien professionnel.



Principales conclusions et répercussions sur les politiques

- Compte tenu des méfaits associés à la stigmatisation et à la dissimulation de l'usage de cannabis, il faut faire davantage pour éliminer la stigmatisation entourant cet usage pour toutes les populations.
- Parmi les stratégies visant à contrer la stigmatisation, on peut citer l'élaboration de modèles ciblés de santé publique et de soutien social pour différents groupes de consommateurs de cannabis, ainsi que la réduction de la stigmatisation dans le milieu médical, p. ex. en offrant une formation plus poussée aux travailleurs de la santé et aux médecins de famille.
- Bien qu'il comporte des risques, l'usage de cannabis n'a pas toujours des conséquences négatives. Les politiques doivent trouver un équilibre entre la nécessité d'assurer la sécurité des personnes et la nécessité de réduire la stigmatisation. Il faut mettre au point des outils de mesure normalisés pour différencier avec précision l'usage responsable de l'usage problématique.

Études mentionnées dans cette section (voir l'annexe pour des renseignements supplémentaires) :

- Farrell, L. et Z. Walsh. Usage de cannabis chez les Premières Nations de l'Île de la Tortue : raisons de la consommation, substitution et conséquences de la légalisation.
- Greene, S. Se frayer un chemin dans les herbes : une réponse de santé publique en soutien aux personnes enceintes et qui allaitent au sein ou à la poitrine qui consomment du cannabis.
- Hodgins, D. et M. Schluter. Examiner les possibles effets négatifs de la légalisation du cannabis : utilité clinique d'une brève intervention autodirigée en cas de mésusage de cannabis.
- Wohl, M. Comprendre l'usage responsable de cannabis.

Voix des Premières Nations, des Métis et des Noirs

Dans une étude dirigée par Lindsay Farrell, Ph.D., et Zach Walsh, Ph.D., qui s'appuie sur un vaste échantillon de communautés métisses et des Premières Nations, les motifs et les modes de consommation de cannabis ont été évalués parmi les personnes interrogées. Une autre étude dirigée par Saara Greene, Ph.D., a exploré la stigmatisation persistante entourant l'usage de cannabis et les conséquences négatives qui en découlent au sein d'une population de mères des Premières Nations, de mères métisses et de mères noires.

Le processus de légalisation du cannabis à des fins non médicales au Canada a été critiqué parce qu'il ne tient pas compte des préoccupations et des points de vue des populations qui ont été marginalisées par la prise de décisions et les systèmes sociétaux, comme les communautés autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits) et les communautés noires. En outre, elle a mis en évidence le manque de recherches explorant le potentiel de l'usage du cannabis médical dans les communautés autochtones pour traiter des troubles tels que la douleur chronique, les symptômes de troubles mentaux et la réduction de la consommation d'autres substances psychoactives.

L'une des études les plus récentes et les plus importantes menées par Farrell et Walsh a cherché à recueillir certains de ces renseignements en interrogeant des membres des Premières Nations et des Métis de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Parmi les personnes interrogées, les principaux motifs médicaux de consommation observés étaient l'amélioration du sommeil et la réduction de la



douleur et de l'anxiété. Alors que 85 % des répondants ont déclaré une consommation médicale et 91 % une consommation non médicale, une grande majorité (75 %) a déclaré que les deux types de consommation permettaient de gérer la douleur et les symptômes de stress et l'aidaient à se concentrer, à se détendre ou les deux à la fois. En outre, comme l'indiquent d'autres études de *Comblent les lacunes*, la distinction entre consommation médicale et consommation non médicale est quelque peu floue parmi les répondants de l'étude de Farrell, où le chevauchement est plus important, 75 % d'entre eux déclarant une consommation à la fois médicale et non médicale. En accord avec les niveaux élevés de raisons médicales d'utilisation, 57 % de tous les répondants qui ont déclaré utiliser du cannabis à des fins médicales et non médicales ont déclaré avoir discuté de l'usage du cannabis médical avec leur médecin.

Bien que l'étude de Farrell soit l'une des premières études de ce type à aborder ces questions de recherche liées aux motifs et aux perceptions de l'usage de cannabis chez les Premières Nations et les Métis, il est nécessaire que d'autres recherches soient fondées sur des valeurs anti-oppressives qui reconnaissent les répercussions du racisme, du colonialisme et de la pauvreté sur l'usage de substances psychoactives.

En outre, comme le soulignent d'autres parties du présent rapport, l'usage de cannabis continue de faire l'objet d'une stigmatisation et d'une surveillance dans les populations qui ont été marginalisées par les systèmes sociétaux. En s'inspirant de l'étude de Greene qui fait appel aux arts et utilise l'amorce photo, les participants noirs, des Premières Nations et métis étaient profondément conscients du lien entre le racisme et la surveillance de l'usage de cannabis dans leur vie. Par exemple, une mère des Premières Nations a exprimé ce qui suit :

Je suis dans une mauvaise passe, j'ai peur d'appeler à l'aide en cas de crise, parce qu'automatiquement... quand on a des enfants, ils vont ouvrir un dossier dans une société d'aide à l'enfance... c'est pourquoi j'ai peint une main noire sur mon visage, parce que c'est presque comme si nous voulions raconter nos histoires et dire notre point de vue, mais nous avons tellement peur des conséquences que nous ne posons pas de questions, nous ne trouvons pas de réponses, nous ne racontons pas nos histoires. Nous gardons tout à l'intérieur parce que nous avons tellement peur des conséquences.

La stigmatisation et la surveillance ont été particulièrement observées dans les interactions des participants avec les services de protection de l'enfance et le système de santé. Les participants à l'étude de Greene ont dit avoir besoin de plus d'information sur l'usage de cannabis pendant la période prénatale pour pouvoir prendre des décisions éclairées. Ils s'inquiétaient du fait que les stratégies de santé publique actuelles ne tiennent pas compte des réalités quotidiennes des personnes qui veulent ou qui doivent consommer du cannabis pendant la grossesse, l'allaitement au sein ou à la poitrine et la parentalité. L'étude souligne la nécessité d'adopter des approches de déstigmatisation et de réduction des méfaits à la croisée de la sensibilisation au cannabis et des soins périnataux, ce qui est d'une importance capitale.

Les deux études soulignent la nécessité de développer des modèles de santé publique et de soutien social pour les personnes vivant dans des communautés marginalisées par les systèmes sociétaux et disposant de ressources et de temps limités. En s'engageant directement auprès de ces communautés et en comprenant mieux leurs besoins et perspectives uniques, on pourra mieux soutenir et aussi reconnaître ces populations dans le contexte de la légalisation.



Principales conclusions et répercussions sur les politiques

- Parmi une population de membres des Premières Nations et de Métis, les principaux motifs médicaux de l'usage de cannabis sont l'amélioration du sommeil et la réduction de la douleur et de l'anxiété. Il y avait également un chevauchement important entre les répondants qui déclaraient consommer du cannabis à des fins médicales et non médicales.
- En raison de la frontière imprécise entre l'usage médical et non médical de cannabis, il est difficile pour les politiques de répondre à un seul type d'usage à la fois.
- Développer davantage les services de réduction des méfaits pendant la grossesse en cocréant de l'information et des ressources relatives au cannabis en période périnatale.
- Le marché du cannabis légal continuant d'évoluer, les modalités d'accès et de consommation de plusieurs substances à la fois changeront inévitablement, d'où la nécessité de suivre de près cette recherche au fil du temps afin de mieux comprendre les effets à long terme de la légalisation du cannabis.

Études mentionnées dans cette section (voir l'annexe pour des renseignements supplémentaires) :

- Farrell, L. et Z. Walsh. Usage de cannabis chez les Premières Nations de l'Île de la Tortue : raisons de la consommation, substitution et conséquences de la légalisation.
- Greene, S. Se frayer un chemin dans les herbes : une réponse de santé publique en soutien aux personnes enceintes et qui allaitent au sein ou à la poitrine qui consomment du cannabis.

Prochaines étapes et questions de recherche supplémentaires

Alors que le gouvernement du Canada entreprend son examen législatif de la *Loi sur le cannabis*, la recherche financée par le CCDUS dans le cadre de l'initiative *Comblent les lacunes* permet de répondre à certaines des questions clés concernant l'incidence de la légalisation sur les personnes qui consomment du cannabis au Canada. La recherche examine les conséquences de la légalisation, l'usage médical par rapport à l'usage non médical, la santé mentale et physique, les décisions d'achat, les modes de consommation, la polyconsommation et la stigmatisation. Bien que cette étude apporte de nouvelles informations précieuses, il est important de reconnaître que nous n'en sommes qu'au début de la légalisation et que le marché, les attitudes et les effets à long terme évolueront probablement au fil du temps. C'est pourquoi il est essentiel que les recherches de ce type se poursuivent afin que nous puissions mieux comprendre le cannabis à usage non médical et ses effets sur la santé individuelle et publique.

De plus, il reste de nombreuses questions qui n'ont pas pu être pleinement explorées dans le cadre de cette initiative de recherche. Cependant, elles devraient être creusées afin de garantir l'élaboration de politiques qui répondent aux besoins et favorisent la santé de toutes les personnes qui consomment du cannabis au Canada. Quelques sujets à étudier davantage :

- Bien que l'augmentation de l'âge minimum légal au Québec ne semble pas avoir amené les jeunes à s'approvisionner auprès de sources non autorisées, des recherches supplémentaires



sont nécessaires pour déterminer si certains jeunes ont remplacé le cannabis par d'autres substances, telles que le tabac ou l'alcool.

- Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre les interactions entre le cannabis et d'autres substances, y compris les médicaments sur ordonnance, ainsi que le lien entre l'usage de cannabis et les diagnostics de maladie mentale.
- Il est nécessaire de mieux comprendre les facteurs de risque de résultats cliniques négatifs sur la santé mentale, en particulier chez les jeunes.
- Il est urgent de disposer de données plus solides sur les effets du cannabis sur tous les aspects de la grossesse et de l'allaitement au sein ou à la poitrine, y compris la santé mentale et la qualité de vie des parents.
- Une compréhension plus approfondie des facteurs et des comportements qui favorisent ou entravent un usage responsable de cannabis permettrait d'élaborer des politiques et des programmes mieux adaptés aux personnes qui ont besoin d'aide pour réduire, cesser ou mieux contrôler leur usage de cannabis.
- Des données plus solides sur l'usage de cannabis contre la douleur, les problèmes de santé mentale et les troubles du sommeil sont nécessaires pour répondre aux besoins des personnes qui utilisent le cannabis à ces fins et qui pensent qu'il est efficace.
- Il existe encore des lacunes dans notre compréhension des risques associés aux modes de consommation moins courants et de la manière dont les habitudes de consommation de cannabis peuvent varier selon le sexe ou le genre.
- Une analyse approfondie des risques et des bienfaits devrait être menée quant aux changements apportés à la disponibilité légale des produits de vapotage et à la possibilité de hausser les limites de THC.

L'initiative *Comblent les lacunes* apporte des éléments de compréhension essentiels pour aider les responsables des politiques, les décideurs et les autres parties intéressées à prendre des décisions fondées sur des données probantes en matière d'usage de cannabis. En outre, l'initiative jette les bases de futures recherches qui s'appuieront sur des aspects moins bien compris de la consommation et de la légalisation du cannabis et de leurs conséquences sur les populations marginalisées et les groupes en quête d'équité. Compte tenu de l'évolution constante du marché du cannabis et de ses conséquences sur le plan juridique, il est important que ce type de recherche actualisée, transparente et fondée sur des données probantes soit mis à la disposition de tous les ordres de gouvernement, des décideurs politiques, des chercheurs et des consommateurs.



Bibliographie

- Boudi, F.B., S. Patel, A. Boudi et C. Chan. « Vitamin E acetate as a plausible cause of acute vaping-related illness », *Cureus*, vol. 11, n° 12, 2019, article e635.
- Caulkins, J.P., B. Kilmer et M.A.R. Kleiman. *Marijuana legalization: What everyone needs to know*, Oxford (R.-U.), Oxford University Press, 2016.
- Gabrys, R. et A. Porath. *Dissiper la fumée entourant le cannabis : usage régulier et fonctionnement cognitif*, Ottawa (Ont.), Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2019.
<https://www.ccsa.ca/fr/dissiper-la-fumee-entourant-le-cannabis-usage-regulier-et-fonctionnement-cognitif>
- Hasin, D.S. « US epidemiology of cannabis use and associated problems », *Neuropsychopharmacology*, vol. 43, n° 1, 2018, p. 195–212.
<https://doi.org/10.1038/npp.2017.198>
- Katzman, M.A. « Managing major depressive disorder through the use of adjunct therapies », *Psychiatry Research*, vol. 220, supplément 1, 2014, p. S1–S2. [https://doi.org/10.1016/s0165-1781\(14\)70001-0](https://doi.org/10.1016/s0165-1781(14)70001-0)
- Santé Canada. *Le cannabis crée-t-il une dépendance?* [série de ressources sur le cannabis], 2018.
<https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/documents/services/publications/drugs-health-products/cannabis-addictive/cannabis-addictive-fra.pdf>



Annexe

L'initiative *Comblent les lacunes* regroupe les études décrites ci-dessous. Lorsqu'elles sont disponibles, les publications des chercheurs en lien avec chaque étude sont aussi énumérées.

Examiner les possibles effets négatifs de la légalisation du cannabis : utilité clinique d'une brève intervention autodirigée en cas de mésusage de cannabis

Chercheur principal : David C. Hodgins

Sommaire du projet : Cette étude a permis de tester l'utilité clinique d'une brève intervention autodirigée chez des personnes faisant un usage problématique de cannabis qui voulaient se rétablir avec un minimum d'aide professionnelle. Deux options ont été comparées à un groupe témoin sur liste d'attente, soit un manuel utilisé en combinaison avec une intervention motivationnelle brève au téléphone, et ce même manuel utilisé seul. Les résultats montrent qu'ensemble, le manuel et l'intervention motivationnelle ont contribué à améliorer le taux d'abstinence et à diminuer la fréquence d'usage de cannabis et la quantité consommée. Comme de nombreuses personnes faisant un usage problématique de cannabis ne veulent pas suivre un traitement formel, une telle intervention autodirigée pourrait répondre aux besoins de ceux et celles qui veulent se rétablir avec un minimum d'aide professionnelle.

Publications à ce jour

Schluter, M.G., D.C. Hodgins, J.N. Stea et M.L. Kilborn. « Promoting self-change in cannabis use disorder: Findings from a randomized trial », *Frontiers in Psychiatry*, vol. 13, 2022, article 1015443. <https://doi.org/10.3389/fpsy.2022.1015443>

Le cannabis et la polyconsommation

Chercheur principal : Christian Schütz

Sommaire du projet : L'étude a permis d'étudier, avec une revue systématique et des entretiens, les risques et les bienfaits potentiels du THC et du CBD chez des personnes dont la polyconsommation est grave. Une étude pilote de 12 participants a été menée afin de déterminer l'innocuité et la tolérabilité du CBD chez les personnes qui consomment de multiples substances psychoactives et ont des antécédents de psychose. Les résultats préliminaires issus d'études animales et précliniques donnent à penser que le CBD pourrait atténuer les effets négatifs du THC et diminuer l'anxiété, l'impulsivité et les envies associées à la consommation d'alcool, de stimulants et d'opioïdes.

À noter que ce projet n'était pas encore terminé au moment de publier le présent rapport.

Usage de cannabis chez les personnes autochtones de l'Île de la Tortue : raisons de la consommation, substitution et conséquences de la légalisation

Chercheurs principaux : Lindsay Farrell et Zach Walsh

Sommaire du projet : Ce projet a permis d'étudier les raisons pour lesquelles des personnes autochtones de l'Île de la Tortue vivant en Colombie-Britannique et en Alberta consomment du cannabis, en insistant sur l'évaluation des risques associés à l'usage problématique et des possibles



bienfaits de l'usage personnel pour améliorer le bien-être en cas de douleur chronique, d'anxiété et de troubles du sommeil. Les chercheurs se sont aussi penchés sur l'incidence de l'usage de cannabis sur la prise d'autres médicaments et substances, ainsi que sur la perception de l'accès au cannabis dans la population autochtone. Des raisons d'ordre médical et personnel ont été notées en nombre à peu égal par les chercheurs dans l'échantillon de personnes autochtones consommant du cannabis, avec une grande majorité des répondants mentionnant les deux types de raisons. Fumer des fleurs de cannabis était le mode de consommation le plus populaire, suivi par l'ingestion de produits comestibles. L'utilisation de vapeuses et de concentrés était relativement peu fréquente. Les raisons les plus souvent invoquées en soutien au bien-être étaient l'amélioration du sommeil et la réduction de la douleur et de l'anxiété. Les répondants ont aussi fait état d'une stigmatisation entourant l'usage de cannabis, mais considéraient que la légalisation avait contribué à la diminuer. La légalisation a en outre permis l'accès à une gamme élargie de produits, même si le prix demeure un obstacle.

Variations dans l'usage de substances et la santé mentale dans deux programmes de traitement de la dépendance en milieu hospitalier, pendant le processus de légalisation du cannabis à des fins récréatives au Canada

Chercheuse principale : Jean Costello

Sommaire du projet : L'équipe de recherche s'est intéressée aux conséquences de la légalisation sur l'usage de cannabis et d'autres substances psychoactives dans deux échantillons cliniques de patients admis en traitement pour un TLUS ou des troubles concomitants. Elle a aussi étudié les liens entre l'usage de cannabis, l'usage d'autres substances et des symptômes psychiatriques courants (dont la dépression, l'anxiété et le trouble de stress post-traumatique) dans les deux échantillons. L'équipe a découvert que la légalisation du cannabis non médical n'a entraîné, du moins au début, aucune hausse marquée de la consommation ni de la gravité des symptômes de TLUC. La légalisation n'a pas non plus ébranlé la volonté à arrêter de consommer des personnes ayant un TLUS des deux échantillons. De même, aucun changement radical avant et après légalisation n'a été remarqué dans la prévalence de la consommation de tabac, d'alcool ou d'autres substances dans les deux échantillons. Ces constats nous éclairent sur les premières conséquences de la légalisation sur les personnes ayant un TLUS et soulignent l'importance de tenir compte du TLUC et des comorbidités psychiatriques dans les futures activités de surveillance de l'usage de cannabis et les futures politiques connexes.

Publications à ce jour

Costello, M.J., A. Cooper, S. Sousa, Y. Li, Y. Chorny, J. Brasch et J. MacKillop. « Examining the potential impact of legalizing nonmedical cannabis in Canada: An interrupted time series study of cannabis use in two substance use disorder treatment settings » [manuscrit soumis pour publication], 2023.

Costello, M.J., A. Cooper, S. Sousa, Y. Chorny, J. Brasch et J. MacKillop. « Exploring the associations between cannabis use, other substance use and common psychiatric symptoms » [manuscrit en préparation], 2023.



Étude de modélisation du choix sur les caractéristiques des produits du cannabis que préfèrent les consommateurs canadiens et l'expérience d'achat

Chercheuse principale : Jennifer Donnan

Sommaire du projet : Le but de ce projet était d'étudier les caractéristiques des produits de cannabis que préfèrent les consommateurs et de faire une comparaison entre ces préférences partout au pays et les différentes politiques et cultures provinciales. Les résultats montrent que les consommateurs, lorsqu'ils décident quels produits acheter, se basent sur les caractéristiques de ceux-ci (prix, type, teneur en CBD, teneur en THC, etc.), l'expérience d'achat et leurs propres influences démographiques et sociales. Les résultats de ce projet ont des implications directes pour les politiques et les règlements, d'où la nécessité de mieux étudier l'influence qu'ont le design des emballages et les normes de qualité, et de faire des analyses risques-avantages sur les produits de vapotage et la teneur en THC du cannabis comestible.

Publications à ce jour

Donnan, J., O. Shogan, L. Bishop, M. Swab et M. Najafizada. « Characteristics that influence purchase choice for cannabis products: A systematic review », *Journal of Cannabis Research*, vol. 4, 2022, article 9. <https://doi.org/10.1186/s42238-022-00117-0>

Donnan, J., O. Shogan, L. Bishop et M. Najafizada. « Drivers of purchase decisions for cannabis products among consumers in a legalized market: A qualitative study », *BMC Public Health*, vol. 22, 2022, article 368. <https://doi.org/10.1186/s12889-021-12399-9>

Évaluer les effets à court terme de la légalisation du cannabis sur la consommation d'alcool, l'usage concomitant de cannabis et d'alcool et les conséquences de l'alcool chez les adolescents et les adultes en Ontario

Chercheur principal : Sameer Imtiaz

Sommaire du projet : Cette étude portait sur les conséquences de la légalisation du cannabis sur la consommation d'alcool, l'usage concomitant de cannabis et d'alcool et les conséquences de l'alcool. Les chercheurs n'ont trouvé aucune donnée permettant d'établir un lien, chez les élèves de l'Ontario de 2001 à 2019, entre la légalisation, d'une part, et l'initiation à l'alcool, l'usage d'alcool, le calage, l'usage concomitant ou simultané de cannabis et d'alcool, la consommation d'alcool dangereuse ou néfaste, ou la conduite après l'ingestion de deux verres ou plus, d'autre part. Une absence de données similaire a été notée chez les adultes de l'Ontario de 2001 à 2019. Aucune donnée n'a montré d'association entre la légalisation du cannabis et l'admission en traitement pour des problèmes d'alcool ou des problèmes comorbides de cannabis et d'alcool en Ontario entre les exercices 2008-2009 et 2019-2020. De même, aucune donnée n'a montré d'association entre la légalisation du cannabis et le nombre de litres d'éthanol vendu par personne chaque semaine en Ontario entre les exercices 2016-2017 et 2019-2020.

Un examen des marqueurs psychophysiologiques sexospécifiques du risque de problèmes de santé physique et mentale selon plusieurs modes d'usage de cannabis

Chercheuse principale : Kara Thompson



Sommaire du projet : Les chercheurs ont demandé à un échantillon de jeunes adultes de tenir un journal afin d'étudier les marqueurs de risque de problèmes de santé physique et mentale et de déterminer l'influence du sexe et du genre sur les pratiques et les effets de l'usage de cannabis, selon le mode de consommation. Ils ont constaté que la quantité de cannabis, sa force, son mode de consommation et l'usage cooccurrent d'alcool étaient tous des facteurs permettant de prédire, de façon indépendante et additive, des risques pour la santé physique et cognitive. L'usage cooccurrent d'alcool était un grand facteur prédictif de risque lié au cannabis pour les hommes et les femmes. Le mode de consommation était plus fortement corrélé au risque chez les hommes que chez les femmes. Les barboteurs et les vaporisateurs étaient associés à des effets physiques plus importants chez les hommes, alors que les pipes à main, les vaporisateurs et les produits comestibles étaient associés à des symptômes cognitifs plus importants. En revanche, l'incidence du cannabis sur les risques physiologiques était plus grande chez les femmes, ce qui signifie que celles-ci pourraient être particulièrement vulnérables aux risques liés au cannabis. Il reste des lacunes à combler dans nos connaissances sur les possibles risques que posent les modes de consommation moins courants.

Publications à ce jour

Kuhathasan, N., P.L. Ballester, L. Minuzzi, J. MacKillop et B.N. Frey. « Predictors of perceived symptom change with acute cannabis use for mental health conditions in a naturalistic sample: A machine learning approach », *Comprehensive Psychiatry*, vol. 122, 2023, article 152377. <https://doi.org/10.1016/j.comppsy.2023.152377>

MacDonald-Spracklin, R., D. DeWolf et K. Thompson. « Investigating the acute health effects of simultaneous alcohol and cannabis use » [manuscrit soumis pour publication], 2023.

Thompson, K., D. DeWolf et T. Thibault. « Associations between mode of use and cannabis related risks » [manuscrit en préparation], 2023.

Thompson, K., T. Thibault et A.L. Peters. « A better high? Understanding mode preferences among young adult cannabis users », *Canadian Journal of Behavioural Science / Revue canadienne des sciences du comportement*, publication en ligne anticipée, 2023. <https://doi.org/10.1037/cbs0000368>

Une analyse selon le genre et l'âge de l'usage de cannabis pour la douleur et la santé mentale dans un large échantillon naturaliste canadien

Chercheur principal : Benicio Frey

Sommaire du projet : L'étude visait à analyser le profil de consommation de cannabinoïdes pour contrôler la douleur et les troubles mentaux selon l'âge et le genre. Plus précisément, les chercheurs ont examiné différents schémas d'usage de cannabis et divers modes de consommation dans un large échantillon naturaliste de personnes vivant au Canada, pour définir les modes de consommation les plus répandus pour contrôler la douleur et les troubles mentaux. Selon les résultats de cette étude, le genre et l'âge influeraient sur l'usage de cannabis plus qu'on ne le croyait. Ce sont les personnes de 25 à 34 ans qui s'identifiaient comme femmes qui consommaient le plus souvent du cannabis pour soulager leur douleur et leurs symptômes de troubles mentaux. Les chercheurs ont aussi constaté que les modes de consommation les plus fréquents pour la douleur et les troubles mentaux étaient de fumer et de vapoter le cannabis. Ainsi, les jeunes adultes étaient plus susceptibles de fumer le cannabis, alors que les adultes plus âgés préféraient le vapotage.



Avertissements de santé, réglementations sur l'étiquetage des produits et connaissance des consommateurs sur les risques du cannabis pour la santé

Chercheurs principaux : Samantha Goodman et David Hammond

Sommaire du projet : Les responsables du projet ont utilisé des données de l'Étude internationale sur la politique relative au cannabis pour examiner les changements survenus dans les connaissances et les perceptions des risques pour la santé avant et après la légalisation du cannabis non médical. Ils ont aussi analysé l'efficacité des avertissements de santé apposés sur les produits de cannabis au Canada et leur incidence sur le niveau de connaissance des risques que pose le cannabis pour la santé. Les chercheurs ont organisé des groupes de discussion pour recueillir de l'information détaillée sur la façon dont les consommateurs percevaient les avertissements de santé deux ans après leur mise en œuvre. Ils ont découvert que depuis la légalisation, les gens se rappelaient mieux des messages d'avertissement. Les gens étaient aussi plus sensibilisés aux messages d'avertissement dans les provinces et territoires où ceux-ci étaient obligatoires sur les emballages, ce qui signifie que les étiquettes d'avertissement pourraient améliorer la connaissance des risques pour la santé liés au cannabis. Toutefois, les consommateurs font encore état d'une certaine confusion et de difficultés à comprendre les étiquettes sur le THC et le CBD, d'où la nécessité de simplifier les termes utilisés et d'adapter les messages aux populations cibles et aux modes de consommation. Enfin, les produits sans avertissement de santé étaient perçus comme d'une qualité et d'une innocuité moindres et comme plus nocifs pour la santé que les produits avec des avertissements de santé ou des étiquettes sur le THC.

Publications à ce jour

Goodman, S. et D. Hammond. « Perception des étiquettes de mise en garde concernant la santé sur le cannabis au Canada et aux États-Unis », *Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada*, vol. 41, n° 7/8, 2021, p. 201-210.

<https://doi.org/10.24095/hpcdp.41.7/8.01f>

Goodman, S. et D. Hammond. « Perceptions of the health risks of cannabis: Estimates from national surveys in Canada and the United States, 2018–2019 », *Health Education Research*, vol. 37, n° 2, 2022, p. 61–78. <https://doi.org/10.1093/her/cyac006>

Goodman, S., C. Leos-Toro et D. Hammond. « Do mandatory health warning labels on consumer products increase recall of the health risks of cannabis? », *Substance Use & Misuse*, vol. 57, n° 4, 2022, p. 569–580. <https://doi.org/10.1080/10826084.2021.2023186>

Goodman, S., V.L. Rynard, M. Iraniparast et D. Hammond. « Influence of package colour, branding and health warnings on appeal and perceived harm of cannabis products among respondents in Canada and the US », *Preventive Medicine*, vol. 153, 2021, article 106788.

<https://doi.org/10.1016/j.ypmed.2021.106788>

L'incidence de connaissances précises concernant le vapotage et les initiatives de santé publique sur les habitudes de consommation de cannabis des adultes en devenir

Chercheur principal : Igor Yakovenko

Sommaire du projet : Avec cette étude, les chercheurs voulaient évaluer l'exactitude des connaissances d'adultes en devenir au Canada sur le vapotage du cannabis; l'influence de



connaissances insuffisantes sur la perception des méfaits du vapotage; le type d'informations que les adultes en devenir jugent fiables et intègrent à leur prise de décisions; et les différences sexospécifiques dans la relation entre les connaissances sur le vapotage, les méfaits perçus du vapotage et la gravité des problèmes de consommation. Les résultats montrent que les adultes canadiens âgés de 18 à 30 ans qui vapotent régulièrement du cannabis ne savent pas très bien ce qu'est le vapotage et méconnaissent ses effets néfastes. Plus spécifiquement, les personnes les moins bien renseignées sur le vapotage ont indiqué qu'elles vapotaient plus souvent et couraient un plus grand risque de TLUC. L'étude a aussi montré que les jeunes au Canada qui vapotent ne suivent que quelques-unes des recommandations pour l'usage du cannabis à moindre risque (4 sur 10 en moyenne). Ces résultats fournissent les premières données empiriques sur le lien entre les facteurs de risque cognitifs de l'usage de substances psychoactives et le vapotage de cannabis chez les adultes en devenir.

Publications à ce jour

Belliveau, J. et I. Yakovenko. « Evaluating and improving the quality of survey data from panel and crowdsourced samples: A practical guide for psychological research », *Experimental and Clinical Psychopharmacology*, vol. 30, n° 4, 2022, p. 400–408. <https://doi.org/10.1037/pha0000564>

Bessenyei, K. et I. Yakovenko. « Predictors of polysubstance vaping in emerging adults », *Addictive Behaviors*, vol. 142, 2023, article 107675. <https://doi.org/10.1016/j.addbeh.2023.107675>

Tang, K.T.Y., J.L. Belliveau, M. Al-Hamdani et I. Yakovenko. « Beliefs, attitudes, and perceptions about vaping predict increased cannabis and nicotine problems in emerging adult vapers » [manuscrit soumis pour publication], 2023.

Tang, K.T.Y., A. Loverock, E. Otis, T.C. Wild et I. Yakovenko. « The role of motives in understanding the association between personality and cannabis misuse » [manuscrit soumis pour publication], 2023.

Incidence de la légalisation du cannabis non médical au Canada sur la consommation des jeunes et la consommation de cannabis médical

Chercheur principal : Hai V. Nguyen

Sommaire du projet : Ce projet en trois études portait sur les conséquences de la légalisation du cannabis non médical au Canada sur la consommation non médicale des jeunes Canadiens. Les chercheurs voulaient savoir si l'âge minimum légal plus élevé au Québec avait fait diminuer l'usage de cannabis chez les jeunes et ont étudié les conséquences de la légalisation sur l'usage de cannabis médical. Dans la première étude, les chercheurs ont constaté que si l'initiation au cannabis chez les 15 à 18 ans avait augmenté de 69 % après la légalisation, il n'y avait eu aucune augmentation de la prévalence globale de l'usage de cannabis dans ce groupe d'âge. Ce constat semble indiquer qu'il y a probablement eu un pourcentage équivalent de jeunes qui consommaient qui ont cessé de le faire. La deuxième étude a montré qu'après le rehaussement de l'âge légal de 18 à 21 ans au Québec, il n'y a eu aucun changement radical dans les habitudes de consommation des 15 à 17 ans. En revanche, l'augmentation de l'usage de cannabis dans les trois derniers mois chez les 18 à 20 ans était 51 % plus faible au Québec que dans d'autres provinces. Cela s'explique par une baisse de l'initiation au cannabis dans les trois derniers mois au Québec dans ce groupe d'âge. Enfin, la troisième étude a montré que les provinces où les politiques d'autorisation du cannabis médical sont plus souples, où il y a moins de dispensaires illégaux et où la hausse du prix du cannabis non médical est moins grande ont enregistré des baisses plus substantielles de l'usage médical après la légalisation. Ces constats semblent indiquer que ceux et celles qui consommaient



du cannabis pour des raisons médicales se sont tournés vers le marché non médical, le marché illicite ou les deux après la légalisation.

Publications à ce jour

Nguyen, H.V., S. Mital et S. Bornstein. « Short-term effects of recreational cannabis legalization on youth cannabis initiation », *Journal of Adolescent Health*, vol. 72, n° 1, 2023, p. 111–117. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2022.09.003>

Nguyen, H.V. et S. Mital. « Changes in youth cannabis use after an increase in cannabis minimum legal age in Quebec, Canada », *JAMA Network Open*, vol. 5, n° 6, 2022, article e2217648. <https://doi.org/10.1001/jamanetworkopen.2022.17648>

Nguyen, H.V., P. Grootendorst, S. Mital, L. Bishop et E.E. McGinty. « Changes in medical cannabis use after recreational cannabis legalization in Canada », *Cannabis and Cannabinoid Research*, publication en ligne anticipée, 2023. <https://doi.org/10.1089/can.2022.0227>

Répercussions sur la santé publique des sources d'approvisionnement de cannabis : examen des données probantes chez les consommateurs québécois de cannabis

Chercheur principal : Didier Jutras-Aswad

Sommaire du projet : Le projet visait à déterminer s'il existe un lien entre la source d'approvisionnement en cannabis des personnes vivant au Québec, certaines habitudes de consommation et une plus grande vulnérabilité aux méfaits du cannabis (usage problématique, problèmes mentaux, cannabis au volant, etc.). Les résultats montrent que les personnes qui se sont procuré du cannabis auprès de sources autres que les détaillants autorisés par l'État (DAÉ) étaient beaucoup plus susceptibles de méconnaître la teneur en cannabinoïdes des produits qu'elles achetaient. Les résultats laissent aussi entrevoir des similitudes entre les profils de vulnérabilité des personnes se procurant du cannabis auprès d'un DAÉ et les profils des personnes consommant du cannabis; aucun lien n'a été établi avec d'autres indicateurs potentiels de vulnérabilité à l'usage de cannabis. Globalement, ces constats donnent à penser que les DAÉ pourraient rejoindre les personnes vulnérables qui consomment du cannabis au Québec.

Publications à ce jour

Drouin, S., É. Rizkallah, F. Conus, S. Larney, N. Kaur, C. Djignefa Jade et D. Jutras-Aswad. « Association between markers of vulnerability for cannabis-related harms and source of supply: Secondary analysis of a representative population survey », *Revue canadienne de psychiatrie*, vol. 68, n° 2, 2023, p. 109-118. <https://doi.org/10.1177/07067437221128470>

La transition vers le marché du cannabis légal au Canada

Chercheurs principaux : Elle Wadsworth et David Hammond

Sommaire du projet : L'étude portait sur les sources d'approvisionnement en cannabis au Canada, dont les sources légales et illégales, et les facteurs politiques et individuels associés aux habitudes d'achat et à la transition vers le marché légal. Selon les résultats, le pourcentage de consommateurs achetant tout leur cannabis légalement variait d'une province à l'autre, mais au moins la moitié des consommateurs l'avaient fait en 2021, dans l'ensemble des provinces. Il semble qu'un grand pourcentage de consommateurs se tourne vers le marché légal, mais certains groupes le font plus lentement que d'autres (p. ex. ceux qui consomment tous les jours vs ceux qui consomment moins souvent). Les consommateurs ont mentionné que certains obstacles les dissuadaient de se tourner



vers des sources légales, notamment leurs prix plus élevés et certains inconvénients; d'autres raisons ont été invoquées et différaient d'une province à l'autre. Malgré quelques variations provinciales, les résultats indiquent que, globalement, le marché du cannabis légal est en expansion et que le pourcentage de consommateurs au Canada qui s'approvisionnent légalement est en hausse.

Publications à ce jour

Goodman, S., E. Wadsworth et D. Hammond. « Reasons for purchasing cannabis from illegal sources in legal markets: Findings among cannabis consumers in Canada and U.S. states, 2019-2020, *Journal of Studies on Alcohol and Drugs*, vol. 83, n° 3, 2022, p. 392-401.

<https://doi.org/10.15288/jsad.2022.83.392>

Comprendre les visites à l'urgence pour des problèmes de santé physique et mentale liés au cannabis après la légalisation du cannabis à des fins non médicales

Chercheur principal : Philip G. Tibbo

Sommaire du projet : L'étude portait sur les effets indésirables de la consommation de cannabis nécessitant des services d'urgence et sur les facteurs de risque associés et les demandes de services de santé. Cette étude collaborative en médecine d'urgence et en psychiatrie était unique en son genre. Les chercheurs ont constaté que le nombre de visites à l'urgence en lien avec le cannabis a augmenté depuis la légalisation. Ainsi, plus de la moitié (57 %) de ces visites concernaient des problèmes de santé physique et 43 %, de santé mentale. Dans le cas de la santé physique, les troubles invoqués allaient de douleurs thoraciques aux réactions allergiques. Il importe de mieux renseigner le public quant au risque d'interactions médicamenteuses avec le cannabis, surtout chez les personnes prenant des antidépresseurs et des anxiolytiques, puisque les cannabinoïdes comme le THC peuvent modifier le taux de clairance des médicaments, d'où un risque accru d'interactions négatives.

Publications à ce jour

Crocker, C.E., A.J.E. Carter, J.G. Emsley, K. Magee, P. Atkinson et P.G. Tibbo. « When cannabis use goes wrong: Mental health side effects of cannabis use that present to emergency services », *Frontiers in Psychiatry*, vol. 12, 2021. <https://doi.org/10.3389/fpsy.2021.640222>

Crocker, C.E., J. Emsley et P.G. Tibbo. « Mental health adverse events with cannabis use diagnosed in the emergency department: What are we finding now and are our findings accurate? », *Frontiers in Psychiatry*, vol. 14, 2023, article 1093081. <https://doi.org/10.3389/fpsy.2023.1093081>

Comprendre l'usage de cannabis et les perceptions des patients ayant des troubles de l'humeur et des troubles anxieux

Chercheur principal : Stefan Kloiber

Sommaire du projet : Cette étude à méthodes mixtes (sondage anonyme, entretiens qualitatifs et revue systématique de la littérature) portait sur les lacunes et les incertitudes liées aux schémas d'usage de cannabis, et sur les niveaux de connaissance, les motivations et les perceptions de cet usage chez les personnes ayant des troubles de l'humeur et des troubles anxieux, un TOC ou un trouble de stress post-traumatique. Selon les résultats des entretiens, environ la moitié des répondants ont commencé à consommer du cannabis avant l'âge de 18 ans. Parmi les motivations les plus souvent invoquées, citons la curiosité, la pression et l'acceptation des pairs, ainsi que le



traitement de symptômes de troubles mentaux. La plupart des répondants (plus de 60 %) souffrant de troubles mentaux spécifiques qui ont rempli le sondage anonyme ont indiqué qu'ils considéraient leur usage de cannabis comme médical. Un autre risque recensé est que 53,1 % des répondants s'étaient procuré des produits auprès de sources non réglementées. La revue systématique a aussi fait ressortir que certains ensembles de risques potentiels (p. ex. sensibilité à l'anxiété, anxiété sociale et dépression) étaient plus souvent associés à l'usage de cannabis, ainsi qu'à un risque accru de problèmes liés à cet usage.

Comprendre l'usage responsable et nocif de cannabis

Chercheur principal : Michael Wohl

Sommaire du projet : Ce projet visait à combler les lacunes dans les connaissances sur les stratégies d'usage responsable de cannabis et sur les prédicteurs sociopsychologiques du niveau d'engagement envers l'usage responsable vs nocif de cannabis. Il a aussi permis de mettre au point un outil fiable et valide de mesures des croyances et des comportements relatifs à l'usage responsable de cannabis. Les chercheurs ont fait une évaluation rapide des données tirées de la recherche existante sur l'usage responsable de cannabis et ont recensé 1 887 articles publiés entre le 1^{er} janvier 2011 et le 30 août 2021. Trois thèmes pertinents concernant les croyances et les comportements ont été relevés, à savoir un bon contrôle de soi, des stratégies comportementales de protection et la banalisation de l'usage de cannabis. Un autre thème concernait, lui, les motivations qui nuisent à l'usage responsable, c.-à-d. consommer pour faire face à ses problèmes. Les résultats soulignent la nécessité de faire des recherches ciblées sur la façon dont les personnes qui ont un usage responsable de cannabis le font de manière saine et positive. Après plusieurs analyses, les chercheurs ont mis au point une échelle en 21 points sur l'usage de cannabis à moindre risque. Il s'agit du premier outil fondé sur des données probantes permettant d'évaluer l'usage responsable de cannabis.

Publications à ce jour

St-Jean, R., M.E. Dowson, A. Stefaniak, M.M. Salmon, N. Tabri, R.T.A. Wood et M.J.A. Wohl. « Understanding lower-risk cannabis consumption from the consumers' perspective: A rapid evidence assessment », *Substance Use & Misuse*, vol. 57, n° 13, 2022, p. 1997–2007. <https://doi.org/10.1080/10826084.2022.2129996>

St-Jean, R., A. Stefaniak, M.M. Salmon, N. Tabri, R.T.A. Wood et M.J.A. Wohl. « The Cannabis Lower-Risk Scale: Psychometric validation of a multidimensional measure of lower-risk cannabis beliefs and behaviors », *International Journal of Mental Health and Addiction*, 2022. <https://doi.org/10.1007/s11469-022-00925-8>

Comprendre le lien entre l'usage de cannabis à des fins récréatives et la santé mentale dans une population marginalisée

Chercheur principal : Alasdair M. Barr

Sommaire du projet : Avec cette étude, les chercheurs voulaient mieux comprendre l'usage de cannabis dans une cohorte défavorisée et marginalisée de Vancouver, étant donné son taux considérablement plus élevé de troubles mentaux que celui de la population générale, et identifier les sous-groupes à risque. Aucune différence notable n'a été enregistrée dans les schémas de consommation des jeunes et ceux des adultes. De plus, aucune incidence élevée d'effets indésirables sur la santé mentale des jeunes n'a été constatée. L'usage de cannabis fumé était très fréquent dans cette population, et la sensibilisation s'est avérée importante pour réduire les méfaits.



Il semblait y avoir des similitudes entre l'intention et les schémas de consommation de ceux qui préféreraient fumer le cannabis et l'intention et les schémas de ceux qui consomment à des fins récréatives. Le taux élevé d'usage problématique dans cette cohorte indique que les personnes qui se soignent avec du cannabis risquent davantage de vivre des conséquences négatives, comme le TLUC, que celles qui consultent un professionnel de la santé.

Publications à ce jour

Lo, L.A., C.A. MacCallum, J.C. Yau et A.M. Barr. « Differences in those who prefer smoking cannabis to other consumption forms for mental health: What can be learned to promote safer methods of consumption? », *Journal of Addictive Diseases*, vol. 41, n° 3, 2022, p. 258-262.

<https://doi.org/10.1080/10550887.2022.2107332>

Lo, L.A., C.A. MacCallum, J.C. Yau, W.J. Panenka et A.M. Barr. « Factors associated with problematic cannabis use in a sample of medical cannabis dispensary users », *Psychiatry and Clinical Psychopharmacology*, vol. 2, n° 3, 2022, p. 262-267.

<https://doi.org/10.5152/pcp.2022.22358>

Lo, L.A., C.A. MacCallum, J.C. Yau, W.J. Panenka et A.M. Barr. « Are younger medical cannabis users at risk? Comparing patterns of use and mental health in younger and older medical cannabis dispensary users », *Children and Teenagers*, vol. 6, n° 2, 2023, p. 1-14.

<https://doi.org/10.22158/ct.v6n2p1>

Se frayer un chemin dans les herbes : une réponse de santé publique en soutien aux personnes enceintes et qui allaitent au sein ou à la poitrine qui consomment du cannabis

Chercheuse principale : Saara Greene

Sommaire du projet : Avec une méthodologie artistique par amorce photo, l'étude visait à contribuer à l'élaboration de politiques et de pratiques de santé publique adaptées à la culture qui répondent aux besoins et aux expériences des personnes autochtones, noires et de couleur, ainsi que des parents en contact avec les services de protection de l'enfance et des personnes qui consomment du cannabis pendant la grossesse ou qui allaitent au sein ou à la poitrine. Le projet réaffirme que les participants issus d'identités marginalisées, dont les parents noirs et autochtones et les parents ayant des handicaps visibles et invisibles, vivaient plus de stigmatisation et de surveillance en lien avec l'usage de cannabis. D'ailleurs, les interactions des participants de l'étude avec les services de protection de l'enfance et le système de santé semblent marquées par une telle stigmatisation et une telle surveillance. Les participants ont dit avoir besoin de plus d'information sur l'usage de cannabis pendant la période prénatale pour pouvoir prendre des décisions éclairées. Ils s'inquiétaient du fait que les stratégies de santé publique actuelles ne tiennent pas compte des réalités quotidiennes des personnes qui veulent ou qui doivent consommer du cannabis pendant la grossesse, l'allaitement au sein ou à la poitrine et la parentalité. L'étude souligne la nécessité d'adopter des approches de déstigmatisation et de réduction des méfaits à la croisée de la sensibilisation au cannabis et des soins périnataux, ce qui est d'une importance capitale.

Publications à ce jour

Kozak, T., A. Ion et S. Greene. « Reimagining research with pregnant women and parents who consume cannabis in the era of legalization: The value of integrating intersectional feminist and participatory action approaches », *Cannabis and Cannabinoid Research*, vol. 7, n° 1, 2022, p. 11-15.

<https://doi.org/10.1089/can.2020.0086>